

943% HYDRO QUÉBEC
euro
3 ans

Sujet à modification sans préavis

659-4960
ScotiaMcLeod

LE SOLEIL

LOU-TEC

QUÉBEC 871-6363
STE-FOY 653-3333
ST-GEORGES 228-1718

EQUIPEMENT DE RÉCEPTION

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 250
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVG 0.30 4.04

MONTRÉAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVG

50c Plus TPS TVG

LA RÉGION

L'Environnement refuse le projet à Montauban

L'Environnement a refusé le certificat d'autorisation au projet d'un centre de traitement et d'enfouissement de produits toxiques, à Notre-Dame-de-Montauban. **A-3**

QUÉBEC

5000 Jeunes crient « Non Monsieur Bourassa ! »

Plus de 5000 jeunes de tous les horizons politiques ont lancé, hier soir, leur campagne en faveur « d'un non retentissant » à la question du gouvernement Bourassa. **A-3**

LE QUÉBEC

Écriture et lecture au menu du ministère de l'Éducation

Conscient des lacunes chez les jeunes en français écrit, le ministère de l'Éducation veut mettre l'accent sur l'écriture et la lecture plutôt que le français oral. **A-7**

L'ÉCONOMIE

Bombardier marque des points dans l'aéronautique

Bombardier a annoncé avoir reçu plus de 25 acomptes de divers clients dans le monde pour un nouveau biréacteur d'affaires à grande vitesse et à long rayon d'action. **B-12**

LE MONDE

Deux casques bleus français tués à Sarajevo

Deux casques bleus français ont été tués hier dans une embuscade tendue près de l'aéroport de Sarajevo à un convoi humanitaire qui venait de Belgrade. **A-10**

LE SPORT

Peter Stastny ne se rapportera pas aux Devils

S'il n'a pas signé une nouvelle entente d'ici samedi, Peter Stastny restera bien assis chez lui en attendant que son dossier trouve enfin son dénouement. **S-2**

L'ÉDITORIAL

Tribalisme, racisme et démocratie

L'Afrique du Sud vient de donner cette semaine un autre bel exemple d'une situation pourrie dont les acteurs entretiennent eux-mêmes la turpitude. **A-14**

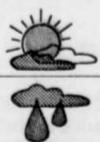
L'INDEX

Annonces classées	C-6 à C-10
Arts	C-3 à C-5
Bridge	C-11
Consommation	C-1 et C-2
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-8 à B-12
Éditorial	A-14
Horoscope	C-11
Le Monde	A-10 à A-13
Louis-Guy Lemieux	B-2
Les idées du jour	A-15
Où aller à Québec	C-4
Québec et l'Est	B-1 à B-5
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Météo	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

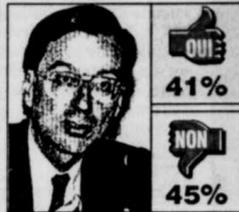
Aujourd'hui: Partiellement ensoleillé, plus frais et moins humide, max. 20, min. 9.

Demain: Ennuagement en matinée, averses en après-midi, max. 20, min. 13. **S-16**



SONDAGE SOM / LE SOLEIL

QUESTION Dans les dernières négociations constitutionnelles, est-ce que, selon vous, le premier ministre Bourassa a défendu les intérêts du Québec aussi bien qu'il l'aurait pu ?



QUESTION S'il y avait un référendum aujourd'hui sur la récente entente constitutionnelle, seriez-vous plutôt tenté de voter pour ou contre cette entente ?



Déçus des performances de Bourassa

54% des Québécois opposés à l'entente

QUÉBEC — Très insatisfaits de la performance du premier ministre Robert Bourassa dans la récente ronde de négociations constitutionnelles, une majorité de Québécois entendent voter NON à l'entente de Charlottetown.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Réalisé par la firme SOM, entre le 2 et le 6 septembre, auprès de 1 012 personnes, le sondage indique en effet que 54% des Québécois auraient voté contre l'entente constitutionnelle alors que 46% l'auraient appuyé. Si l'entente enlève largement l'assentiment de la population anglophone (82%), il en va tout

autrement chez les francophones qui rejettent ces offres dans une proportion de 59%.

Avant répartition des indécis, plus du quart (27%) de l'électorat ne s'est pas encore fait une idée définitive, l'option du NON mène par cinq points avec 39% des répondants qui rejettent l'entente contre 34% qui confirment leur appui.

Fait non négligeable à la veille du lancement de la campagne

référendaire, le sondage indique que c'est dans le clan du OUI à l'entente que les appuis sont le plus fragile. En effet, 51% de ceux qui prévoient voter contre l'entente disent avoir arrêté leur opinion de façon définitive. Du côté des partisans de l'entente constitutionnelle, seulement 35% établissent clairement qu'ils ne changeront pas d'idée d'ici au référendum du 26 octobre.

De fait, parmi ceux qui pourraient changer d'opinion à la faveur du débat référendaire, 61% votent déjà pour l'entente. A l'opposé 62% de ceux qui ont fixé définitivement leur choix se retrouvent dans le clan du NON.

C'est évidemment chez ceux qui voteraient pour le PLQ dans une élection provinciale que l'on retrouve le plus fort appui à l'entente (71%) alors que les lecteurs péquistes voteraient à 79% contre. L'entente laisse cependant sur leur appétit 29% des libéraux de Robert Bourassa qui indiquent leur intention de voter contre ces offres alors qu'elles apparaissent suffisantes à 21% de supporteurs du PQ.

Mauvais négociateur?

Les Québécois sont par ailleurs déçus des performances de Robert Bourassa comme négociateur constitutionnel. 45% estiment qu'il n'a pas défendu les intérêts du Québec de la meilleure façon qu'il aurait pu

contre 41% qui pensent le contraire.

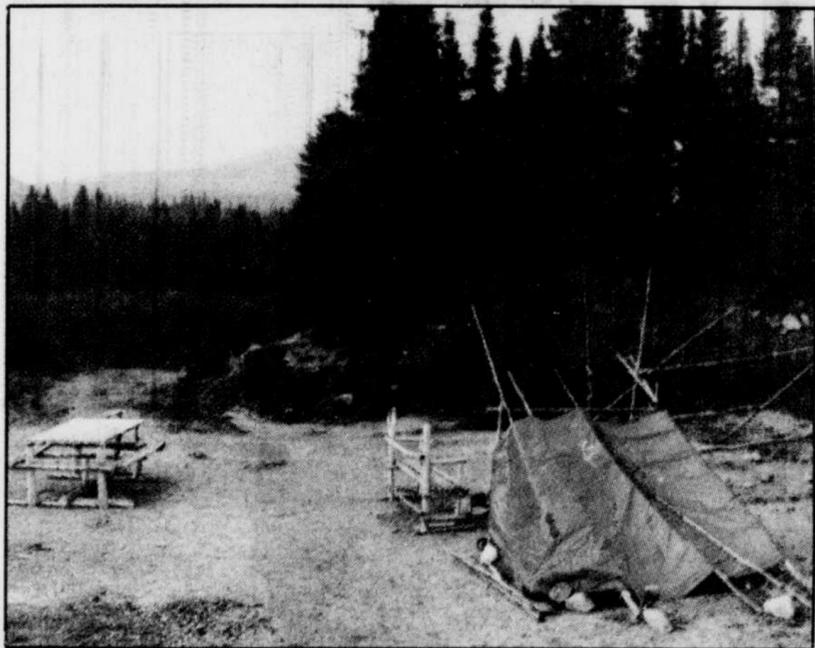
Même parmi les partisans libéraux, M. Bourassa ne fait pas l'unanimité puisque 27% de ceux qui voteraient pour son parti lors d'une élection mettent en doute ses capacités de négociateur. Une autre tranche de 10% ne sait trop quoi penser de la performance du premier ministre.

Là aussi le clivage linguistique se fait sentir puisque 48% des Québécois francophones estiment que M. Bourassa n'a pas bien défendu les intérêts du Québec contre 38% qui estiment qu'il a bien fait. Chez les anglophones, la proportion est inversée, 47% estimant qu'il a bien défendu le Québec contre 40% qui pensent le contraire. Le premier ministre peut cependant compter sur les allophones dont 61% croient qu'il a bien joué son rôle.

L'indépendance préférée à la dernière entente constitutionnelle

Pour avoir l'heure juste, les gens misent sur Bourassa et Allaire

page A-4



Les représentants du SOLEIL ont réussi à trouver un campement autochtone, abandonné depuis peu, dans le secteur du lac Chartier, aux abords de la rivière Jacques-Cartier, là où la chasse est interdite en tout temps.

Dans la réserve faunique des Laurentides

Les chasseurs hurons agissent au grand jour

PARC DE LA JACQUES-CARTIER — Au cours des derniers jours, au moins une vingtaine de Hurons de Wendake (Loretteville) ont été vus « un peu partout » dans les secteurs Launière et Jacques-Cartier de la réserve faunique des Laurentides, où ils chassent illégalement l'original, sans s'en cacher le moins du monde.

par CLAUDETTE SAMSON
LE SOLEIL

« Quand un agent de conservation de la faune les interpelle, ils disent qu'ils sont là pour chasser. Les agents n'émettent même pas de contravention ; ils font un constat, ils remettent ça à leur boss, puis c'est fini. »

Ce témoignage de quelques employés de la SEPAQ (Société des établissements de plein air du Québec) en dit long sur leur amertume face à la situation actuelle. Pour ces gens qui sillonnent quotidiennement les routes de la réserve, gérant les activités de chasse et de pêche qui s'y déroulent, c'est avant tout une question d'équité.

« Celui qui paie 400 \$ pour chasser un original, il trouve pas ça drôle. »

Parce que ces actes sont interprétés comme de la provocation, ils craignent que la bagarre n'éclate à certain moment, entre chasseurs blancs et autochtones.

Un camp abandonné

Après de longues recherches hier, LE SOLEIL a fini par « mettre la main » sur un campement autochtone, abandonné depuis peu. Dans le parc même de la Jacques-Cartier, là où la chasse est interdite en tout temps, des vestiges trônent dans le secteur du lac Chartier, aux abords de la rivière Jacques-Cartier. Une structure de tente, sans toile, un banc, une

Le MLCP nie avoir coupé dans les patrouilles

page A-2

table, des mégots de Colt en bonne quantité, une bouteille de shampooing à demi-pleine, un sac avec du bois d'allumage acheté et du papier journal. Le bois a été coupé à la scie mécanique.

« C'est du tape à l'oeil. Y a pas un chasseur sérieux qui s'installerait comme ça ! » Autrement dit, le décor est là pour les touristes... et les journalistes !

De fait, les témoignages d'agents de la SEPAQ qui ont rencontré des Hurons cette semaine font davantage état de roulettes, de « 4X4 » de l'année avec téléphone cellulaire, etc. « Rien qui laisse croire qu'ils font ça pour leur survie ! »

Le Normand 1 mis à la retraite

MONTMAGNY — Présenté comme la solution miracle pour assurer des navettes touristiques du quai de Montmagny vers l'île aux Grues et Grosse-Île à toutes heures du jour, sans égard à la marée, le fameux catamaran *Normand 1* n'a fait qu'un mois et est reparti très discrètement aux petites heures, hier, vers Matane, son lieu d'origine.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Cette mésaventure n'a toutefois rien coûté à la ville en 1992. Hier soir, le maire Gilbert Normand a dit que le promoteur avait accepté de considérer la présente année comme une période de rodage. Du même souffle, la ville a accepté de prolonger jusqu'à 1995 le contrat de trois ans (100 000 \$ au total) liant les deux parties.

Loin d'avoir fait le plein de 300 touristes par jour comme ses promoteurs (la ville de Montmagny et son constructeur les chantiers navals de Matane) l'espéraient, le catamaran a plutôt coûté 10 000 \$ en frais de toutes sortes à son propriétaire Hilaire Journault. « C'est simple, on s'est occupé de construire le bateau, mais on s'est pas occupé d'en faire la publicité », a-t-il expliqué.

Aussi, le propriétaire du *Normand 1*, de concert avec la ville de Montmagny, a-t-il décidé d'écourter la saison touristique du catamaran pour y apporter des corrections.

Il faut souligner que le propriétaire des chantiers de Matane a investi 575 000 \$ dans la construction de ce prototype dont la particularité était de pouvoir naviguer dans 20 pouces d'eau. Sauf que dans la baie de Montmagny, le catamaran s'est retrouvé, à l'occasion, dans à peine un pied d'eau et a même échoué.

L'expérience aidant, l'armateur peut procéder aux corrections qui s'imposent : d'abord augmenter la flottaison du catamaran, sa vitesse et terminer la finition intérieure.

Le propriétaire des chantiers Lachance de Montmagny est d'avis que beaucoup de citoyens vont manifester leur mécontentement.

Le maire Normand a toutefois joué une deuxième carte à la séance de conseil, hier, par une résolution demandant à l'Environnement de racler la baie.

D'autre part, il s'accroche aussi à la promesse de Doug Lewis (ministre des Transports à l'époque) d'engager une somme de 5,7 millions \$ pour refaire le quai de Montmagny.



MOI, JE DONNE DU SANG AUJOURD'HUI!

Vous devez désormais présenter une pièce d'identité comportant votre nom accompagnée de votre signature ou de votre photo pour pouvoir effectuer votre don de sang.

COLLECTE DE SANG 1992
À LA CAFÉTÉRIA DU PEPS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
les 8, 9 et 10 septembre 1992
de 10 h à 17 h

Organisée par les étudiants en Sciences de la santé en collaboration avec la Société canadienne de la Croix-Rouge.

LE SOLEIL



Deux policiers-pompiers ont subi des blessures. Michel Gosselin (photo) a été incommodé par la fumée, et Serge Morin a été brûlé au cou et littéralement éjecté à deux mètres de l'endroit où il se trouvait, lorsque les flammes ont explosé.

Beauport

Le Café Sandra rasé par le feu

BEAUPORT — Le sort s'acharne sur le motel Sandra du boulevard Sainte-Anne à Beauport. Après avoir perdu ses unités d'habitations dans deux incendies successifs l'hiver dernier, c'était au tour de son restaurant, le Café Sandra, d'être rasé par les flammes hier soir.

par CLAUDETTE SAMSON
LE SOLEIL

L'incendie qui s'est déclaré vers 21 h 45 est vite devenu intense mais semblait maîtrisé par la vingtaine de policiers-pompiers de Beauport en fin de soirée hier soir.

Selon le lieutenant Turcotte, les premières apparences laissaient croire à un feu d'origine accidentelle, qui aurait pris naissance dans un petit appartement attenant au restaurant, à l'arrière. L'ensemble de l'édifice était vide et le restaurant fermé lors du début du sinistre.

Au moins deux policiers pom-

piers ont subi des blessures. Michel Gosselin a été incommodé par la fumée, et Serge Morin a été brûlé au cou et littéralement éjecté à deux mètres de l'endroit où il se trouvait, lorsque les flammes ont explosé.

Malgré les dimensions restreintes de l'édifice, l'incendie a été relativement violent, avec des flammes venant par forts à-coups et une fumée noire très abondante se dégageant principalement des cuisines.

Les dégâts ont été limités à ce bâtiment qui est voisin d'un terrain vague à l'est, et d'un terrain tout aussi dégagé de l'autre côté... où se trouvait le motel il n'y a pas si longtemps!



L'incendie a été violent, avec des flammes venant par forts à-coups et une fumée noire très abondante se dégageant principalement des cuisines.

■ Début d'incendie à l'Hôtel-Dieu

LÉVIS — Un début d'incendie a été rapidement contrôlé à l'Hôtel-Dieu de Lévis hier soir. L'incident est survenu au troisième étage, à

un endroit où se trouvent des patients, de même que des laboratoires. Des dommages légers ont été causés par l'eau et la fumée. Aucune évacuation n'a été nécessaire. Un employé qui a tenté d'éteindre le feu a été blessé à la main au début de l'incendie, qui a été finalement contrôlé par le personnel de sécurité de l'Hôtel-Dieu, avant l'arrivée des pompiers. Les causes de l'incendie, qui a pris naissance dans un petit local, n'étaient pas encore connues hier soir.

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K7J6

Service aux abonnés 647-3333
Annonces classées 647-3311
Carrières et Professions 647-3270
Publicité Détaillants 647-3435
Publicité Générale 647-3266
Rédaction 647-3394
Promotion 647-3342
Renseignements 647-3233

LA QUOTIDIENNE

tirage du 8-09-92
1-5-5
1-6-8-7

L E T R E N T E E T U N[®]



UNE EXCLUSIVITÉ DU 31

LA CHEMISE TARTAN 35.95

TOUS LES CLANS ÉCOTSAIS SONT AU 31... CHOISISSEZ
VOTRE CHEMISE PUR COTON À CARREAUX EN TONS
DE FORÊT, BLEU, ROUGE, POURPRE, MARINE.
R.M.G.T.G. RÉG. 45.00



IMPRIMÉ MODERNE

LE BOXEUR PURE SOIE

PURE SOIE DÉLAVÉE, BOXEURS IMPRIMÉS AU
CHOIX, POUR LA DÉTENTE, LE CONFORT. COLO-
RIS MODE DE VIOLET, KAKI, NOIR. R.M.G.T.G.
30.00



LAINE ET RAYONNE

LE COMPLET HUGO BOSS

SIGNATURE DE QUALITÉ POUR UN COMPLET SIMPLE BOU-
TONNAGE, COUPÉ PLUS AMPLE À L'ÉPAULE ET AU DEVANT,
POCHES PASSEPOILÉES, PANTALON À PLETS. MARINE. 38 À 44...
795.00

la maison



simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC



Gérald TREMBLAY

«Contrat social» compromis chez Aciers Atlas

QUÉBEC — L'entreprise Aciers inoxydables Atlas, de Tracy, n'a pas encore réalisé les investissements de quelque 400 millions \$ prévus au « contrat social » d'une durée de six ans, conclu en avril 1991. Même si elle ne peut dire à quel moment elle fera ces investissements d'expansion et de modernisation, l'entreprise a néanmoins accepté récemment de maintenir le plancher d'emploi jusqu'en novembre 1996.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Hier, la directrice des communications des Aciers inoxydables Atlas, Mme Francine Desjardins, n'a pu préciser le montant des sommes investies depuis la conférence de presse d'avril 1991 regroupant les dirigeants de l'entreprise, le premier ministre Robert Bourassa, quatre ministres et les représentants syndicaux, dont le président de la CSN Gérald Larose, tous présents pour vanter un contrat unique au Québec.

« Les sommes sont très partielles et loin du chiffre de 400 millions \$. Nous n'avons rien à annoncer et nous n'avons pas non plus d'échéancier », a répondu Mme Desjardins en ajoutant que la récession économique avait eu un impact sur la demande des produits en acier inoxydable.

Le contrat social, qui garantit une paix sociale de six ans chez Aciers inoxydables Atlas, prévoyait qu'il pouvait être annulé si le projet d'investissement n'était pas réalisé d'ici le 31 mai 1993. Au début du mois d'août, les syndicats CSN et FTQ qui représentent les quelque 500 travailleurs, ont cependant accepté de maintenir l'entente malgré le peu d'investissements. « L'employeur maintient le plancher d'emploi. Nous n'avons pas à nous plaindre », a indiqué hier le président du Syndicat des employés des Aciers Atlas (CSN), Pierre Saint-Michel.

Actuellement, il y a même 450 travailleurs à l'usine, au lieu des 411 fixés au plancher d'emploi. Le président déplore cependant la lenteur à mettre en branle le programme de qualité totale et de formation prévu au contrat social.

À long terme, M. Saint-Michel admet également que l'absence de modernisation peut être inquiétante puisque la technologie utilisée dans l'usine date de 30 ans. M. Yvon Villiard, président du syndicat de la soixantaine d'employés de bureau (Métallos-FTQ), rappelle pour sa part que les investissements devaient accroître de plus de 300 le nombre d'employés de l'entreprise de Tracy. Pour le moment, il se réjouit que le plancher d'emploi soit garanti et que des reculs sur les conditions de travail soient impossibles d'ici la fin de 1996. « On ne peut cracher là-dessus malgré le retard dans les investissements », soutient M. Villiard.

Quant au ministre de l'Industrie et du Commerce, Gérald Tremblay, qui voyait dans le contrat social d'Atlas un modèle québécois de partenariat, il n'a pu être joint hier pour commenter l'expérience de Tracy. Son attaché de presse signale cependant que le ministre n'est pas inquiet puisque la valeur du contrat social est reconnu dans l'entente conclue en août dernier. Quant au report des investissements annoncés en 1991, il estime que personne ne pouvait prévoir à l'époque la conjoncture économique actuelle.

Aciers inoxydables Atlas, une division du groupe sud-coréen Sammi-Atlas, peut compter sur un prêt garanti de 105 millions \$ du gouvernement québécois.

Le Menviq interdit l'enfouissement et le traitement de sols toxiques à Montauban

NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN — Le projet d'un centre de traitement et d'enfouissement de sols contaminés et de résidus miniers, à Notre-Dame-de-Montauban, dans le comté de Portneuf, a peu de chance de voir le jour. Le ministère de l'Environnement a en effet refusé d'accorder le certificat d'autorisation.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Le ministère (Menviq) justifie son refus d'autoriser le projet

parce que les sols de l'emplacement considéré ne sont pas suffisamment imperméables pour un tel lieu d'enfouissement, projeté par la firme D.L.T. Envi-

ro-Tech inc. qui prévoyait faire venir ses déchets d'un peu partout.

Mais l'un des trois actionnaires de la compagnie basée dans la grande région de Montréal, M. Laurent Laberge, refuse de confirmer l'abandon du projet. Il fait cependant remarquer que la lettre du Menviq constitue « une décision assez catégorique quand on regarde le guide (portant sur les lieux

d'enfouissement). »

M. Laberge dit que la compagnie ne s'est pas portée acquiescente des terrains convoités et qu'elle regarde vers d'autres municipalités des régions de Québec et de la Mauricie pour s'installer. « C'est plus facile (à implanter) dans les centres urbains où il y a plus de contamination. Mais aujourd'hui, je n'ai pas d'autres endroits sur les tablettes », a-t-il soutenu.

Le maire de la municipalité, M. Jules Paquin, a appris, hier, par LE SOLEIL, le refus du Menviq. « Ça me dérange pas plus que ça », a-t-il commenté. M. Paquin ne croit pas que la municipalité pourra offrir d'autres emplacements aux trois lots considérés, en raison des contraintes imposées par le zonage de sa municipalité.

C'est avec des documents obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information qu'un groupe de citoyens apprenait que D.L.T. Enviro-Tech voulait exploiter un centre de recyclage, d'élimination et d'enfouissement de sols contaminés, ainsi que de résidus miniers. Le maire Paquin niait que sa municipalité ait joué un rôle dans ce dossier malgré les preuves contraires, contenues dans les documents, à l'effet que les discussions étaient en cours depuis au moins le 25 novembre 1991. De plus, le 27 novembre 1992, la MRC de Mékinac, dont M. Paquin est aussi le préfet, émettait un certificat de conformité relatif aux objectifs du schéma d'aménagement.

Dans ces conditions, les citoyens regroupés dans un comité de vigilance ne seront pas rassurés tant qu'il n'auront pas obtenu la confirmation des promoteurs et de la municipalité que le projet est bel et bien abandonné. « Tant qu'on est pas sûr, on lâche pas », a assuré l'une des représentantes du comité, Mme Sabine Sessler, qui promet d'être présente à la réunion du conseil municipal de vendredi.

«NON» M. Bourassa!

QUÉBEC — Au moment même où la majorité libérale à l'Assemblée nationale faisait adopter la loi 44 qui permettra de tenir un référendum sur l'accord de Charlottetown plutôt que sur la souveraineté, plus de 5000 jeunes de tous les horizons politiques ont lancé, hier soir, leur campagne en faveur « d'un non retentissant » à la question que posera le gouvernement Bourassa.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Une demi-douzaine de jeunes orateurs des milieux étudiants et du travail, encouragés par des slogans souverainistes, ont fustigé l'attitude des dirigeants politiques d'Ottawa et de Québec « qui ont concocté une entente qui brime les aspirations des Québécois ».

Les cégeps

« L'erreur dans tout cela c'est d'avoir fait confiance à Robert Bourassa », a crié le président de la Fédération des étudiants des cégeps du Québec, Frédéric Lapointe.

« Nous ne pouvons accepter un tel piège », a-t-il ajouté.

« La fatigue n'est pas une raison valable pour accepter des offres qui nous font reculer », a lancé un autre présentateur à cette foule convaincue qui a écouté et crié son mécontentement pendant plus d'une heure.

Jeunes souverainistes

Pour Nicolas Girard, du Rassemblement des jeunes souverainistes du Québec, qui a organisé la vigile en faveur d'un référendum devant le Parlement, le rassemblement d'hier soir, « est le point de départ de la bataille des jeunes du Québec contre les offres ».

Le député

C'est le jeune député de Gouin, André Boisclair, qui a prononcé le dernier discours de cette première véritable manifestation du camp du « non ».

« M. Bourassa, a-t-il souligné, retournez faire vos devoirs », avant d'accuser le premier ministre d'avoir mis sa propre fierté en chômage.

Dans leur appel à la mobilisation générale chez les jeunes, les orateurs ont tenu la main, comme l'ont fait leurs aînés depuis une dizaine de jours, à tous ceux qui trouvent inacceptables les offres qui feront l'objet de la question référendaire, qu'ils soient souverainistes, libéraux ou conservateurs.

Bon ordre

L'événement s'est déroulé dans le plus grand calme et les dizaines de policiers de la Sûreté du Québec qui surveillaient discrètement la foule n'ont pas eu à intervenir.



Ils étaient plus de 5000 jeunes, hier soir, devant le Parlement de Québec, à scander « Non Monsieur Bourassa ».

Les Forces pénalisent les gradés non mariés

OTTAWA (PC) — Les Forces armées canadiennes appliquent une politique non écrite en vertu de laquelle les officiers non mariés se voient refuser des promotions aux échelons supérieurs de la hiérarchie militaire.

C'est ce qu'a affirmé un avocat de la Commission canadienne des droits de la personne, Dan Russell, devant un tribunal des droits de la personne, hier.

Selon l'avocat, les autorités militaires croient encore que la place d'une femme est à la maison, et qu'un officier supérieur doit pouvoir compter sur une épouse pour l'assister dans ses fonctions.

Me Russell a fait ces déclarations au début de l'audience de la plainte du lieutenant-colonel Jim Lambie, un officier supérieur de l'aviation présentement stationné à Winnipeg.

Le militaire, âgé de 55 ans, a un dossier impeccable au sein des forces armées. Il soutient qu'on lui a refusé une promotion comme commandant d'une base parce qu'il vivait en union de fait avec une femme, et qu'il était en train de divorcer.

Il a dit qu'en mai 1987, le général David F. Garland, commandant en poste de la force aérienne à cette époque, l'a informé qu'il serait promu colonel et commandant de la base de Greenwood, en Nouvelle-Écosse. Mais tout a changé, a-t-il ajouté, après qu'il eut discuté de son statut matrimonial avec le général Garland.

Une semaine plus tard, le général informait l'officier Lambie que la promotion avait été accordée à quelqu'un d'autre. Le général Garland a depuis quitté l'armée.

COURS DE NATATION
Automne 1992

ENFANTS:
Acclimatation, initiation, préscolaire 5 ans et plus: tous les niveaux de la Croix-Rouge

ADULTES:
Débutants - intermédiaires - avancés
Conditionnement physique (en piscine)

COURS SPÉCIALISÉS:
Préparation à la médaille de bronze, médaille de bronze, leader, moniteur, sauveteur, médaille et croix en bronze (combiné), plongeon, nage synchronisée, soins d'urgence aquatique, réanimation cardio-respiratoire (RCR).

La sécurité aquatique, ça s'apprend!

QUÉBEC NATATION
1970-1992

Une école à caractère éducatif et social

PISCINES:
- Collège Limouillou
- Centre Card-Villeneuve
- Collège F.-X. Garneau
- Ext. Saint-Jean-Eudes
Institut des sourds

8e Avenue, Québec
chemin Saint-Louis, Sainte-Foy
boulevard de l'Entente, Sainte-Foy
rue Bourg-Royal, Charlesbourg

Pour information et inscription: 687-4045

LA POLITIQUE

Pour obtenir l'heure juste sur le contenu de l'entente constitutionnelle

Les Québécois misent sur Bourassa et Allaire

Très sceptiques face au discours des hommes politiques quant au contenu de l'entente constitutionnelle, les Québécois misent surtout sur les nouveaux frères ennemis pour leur donner l'heure juste : Robert Bourassa et Jean Allaire.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

C'est du moins ce que révèle un sondage SOM-LE SOLEIL réalisé auprès de 1012 personnes entre le 2 et 6 septembre dernier. Jean Allaire, figure peu connue de la scène politique il y a un an, se classe en effet sur un pied d'égalité avec le premier ministre Robert Bourassa (16%) parmi les électeurs qui accordent « beaucoup » de crédibilité à ce qu'ils disent sur l'entente constitutionnelle.

De fait, l'auteur du rapport Allaire dépasse même le premier ministre auprès des répondants francophones qui disent croire « beaucoup » aux dires de Jean Allaire (19%) contre 13% pour Robert Bourassa. Le pourcentage élevé (39%) d'électeurs qui restent incédés ou avouent ne pas connaître Jean Allaire semble indiquer que celui-ci n'a pas fait le plein de sa popularité auprès des Québécois.

Même les Lucien Bouchard (15%), Jacques Parizeau (10%) sont dépassés par l'avocat libéral

QUESTION Je vais vous nommer quelques personnalités, pour chacune de ces personnes, dites-moi si vous faites confiance à ce qu'elles disent sur l'entente constitutionnelle proposée ?

SONDAGE
SOM / LE SOLEIL

	CONFIANCE		
	BEAUCOUP	UN PEU	PAS DU TOUT
• Robert Bourassa	16%	46%	29%
• Jean Allaire	16%	25%	20%
• Lucien Bouchard	13%	38%	22%
• Jacques Parizeau	10%	42%	37%
• Brian Mulroney	7%	40%	44%
• Gil Rémillard	6%	33%	22%

Infographie, LE SOLEIL

parmi les électeurs qui leur accordent « beaucoup » de crédibilité. Quant au ministre responsable du

dossier constitutionnel, Gil Rémillard, il se classe bon dernier (6%) dans la clientèle francophone, tout juste derrière Brian Mulroney (7%) à qui les francophones québécois prêtent encore « beaucoup » de crédibilité.

Les Québécois francophones se prononcent

L'indépendance préférée à la dernière entente constitutionnelle

S'ils avaient à choisir entre l'indépendance pure et dure et la dernière entente constitutionnelle, les Québécois francophones opteraient pour l'indépendance. Ils ne seraient cependant pas suffisamment nombreux pour contrebalancer l'effet du vote massif des allophones et des anglophones.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Les résultats du sondage SOM-LE SOLEIL révèlent en effet que placés devant une telle alternative, les francophones choisiraient l'indépendance (43%) plutôt que l'entente de Charlottetown (36%).

Dans l'ensemble de la population cependant, 44% des Québécois préféreraient accepter l'entente constitutionnelle plutôt que l'indépendance (37%). 19% de l'électorat reste incédés ou refuse de répondre à cette question. Dans la population du Québec métro, l'indépendance pure et dure (45%) l'emporte sur l'entente (35%), contrairement à celle de Montréal

(48 contre 37) et du reste de la province (41 contre 36) qui choisiraient l'entente constitutionnelle.

Un sondage Créatec+ réalisé pour le Parti libéral, à la veille de leur congrès du 29 août, indiquait une tendance comparable avec 49% des francophones favorables à l'indépendance pure et dure contre 42% qui auraient préféré l'entente constitutionnelle.

Lorsque les sondeurs vérifient l'appui à l'indépendance sans offrir l'option de l'entente constitutionnelle, ils obtiennent un résultat pratiquement identique : les Québécois francophones voteraient à 43% pour alors que 38% s'y opposeraient. Là encore anglo-

phones (82%) et allophones (82%) rejettent carrément cette option de sorte que l'indépendance serait rejetée par 46% de la population totale contre 37% qui voteraient oui.

Le nombre peu élevé d'incédés chez les anglophones (6%) et les allophones (5%) indique bien que ces deux groupes ont définitivement fait leur choix, précise le directeur de la recherche chez SOM, Gilles Therrien. À l'opposé, deux francophones sur dix sont encore incédés.

M. Therrien précise par ailleurs que sa firme, contrairement à la maison CROP par exemple qui parle d'un état souverain, a choisi de questionner les Québécois en faisant référence à « un pays indépendant ». Ce qui explique, selon lui, la différence avec le CROP du 29 août dans lequel le oui (46%) et le non (45%) à la souveraineté se retrouvaient pratiquement nez-à-nez.

Au sein de l'électorat anglophone, l'évaluation est encore une fois inversée. M. Bourassa (25%) se classe bon premier, suivi du premier ministre Mulroney (9%), du ministre Gil Rémillard (8%) et du chef péquiste Jacques Parizeau (5%). Jean Allaire et Lucien Bouchard ferment la marche avec un maigre 2%.

Si l'on tient compte de ceux qui accordent « beaucoup » et « un peu » de confiance aux propos de leurs leaders politiques sur la question constitutionnelle, M. Bourassa l'emporte avec un score combiné de 62%, devant Jacques Parizeau (52%), Lucien Bouchard (51%), Brian Mulroney (47%), Jean Allaire (41%) et finalement Gil Rémillard (39%).

Le premier ministre Mulroney est aussi celui qui suscite le plus de réserve au sein de l'échantillon de SOM. 44% des répondants ne font « pas du tout » confiance à ce qu'il dit sur la question constitutionnelle, dépassant ainsi Jacques Parizeau (37%), Robert Bourassa (29%), Lucien Bouchard et Gil Rémillard (22%).



Jean ALLAIRE



Robert BOURASSA

Sondage SOM-LE SOLEIL
Une nouvelle association

Avec ce sondage SOM-LE SOLEIL, une nouvelle association voit le jour. Organisme privé de recherche, la société SOM est née il y a six ans, à Québec, et emploie une quarantaine de professionnels et techniciens. Son siège social est à Sainte-Foy mais elle a aussi des bureaux à Montréal et Chicoutimi. SOM compte plusieurs clients institutionnels importants et n'a aucune attache politique.

Son président, M. Jacques Pelletier, a plus de dix ans d'expérience dans le domaine de la recherche socio-économique tandis que le vice-président exécutif de SOM, M. Gilles Therrien, a notamment agi dans le passé comme expert-conseil auprès de grands organismes de recherche.

Le présent sondage a été réalisé en exclusivité pour LE SOLEIL entre le 2 et le 6 septembre 1992. Au total, 1012 entrevues ont été complétées auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte du Québec.

La cueillette des données a été réalisée à partir des centraux téléphoniques de SOM. Au total, jusqu'à huit appels ont pu être placés pour tenter de rejoindre les ménages sélectionnés et éliminer les refus contextuels. Le sondage comportait 17 questions et constituait la deuxième section de l'enquête omnibus de septembre.

L'échantillon a été choisi au hasard par ordinateur dans l'ensemble des échanges téléphoniques en usage au Québec. Cet échantillon a été stratifié géographiquement : 451 entrevues dans la grande région de Montréal, 306 entrevues dans celle de Québec et

255 entrevues ailleurs en province. Un répondant du sondage était choisi selon une procédure informatisée de sélection simple sur l'âge. On estime le taux de réponses obtenues à 62% alors que le taux de personnes qui n'ont pu être rejointes au cours de la période d'enquête se situe à 15% et la proportion de refus à 23%.

Les données ont été pondérées d'abord pour tenir compte des probabilités différentes de sélection induites par le plan de sondage et, dans un second temps, pour assurer une représentativité parfaite en fonction de la distribution de la population selon l'âge, le sexe et la langue maternelle.

On estime la marge d'erreur maximale au niveau de confiance de 95% sur une proportion estimée pour l'ensemble des 1012 répondants à 3,9%. Pour les questions où on a procédé à une répartition des incédés, on a supposé qu'ils se répartissent entre les options comme les autres répondants appartenant au même groupe d'âge et de langue maternelle. Même si cette répartition est un peu plus sophistiquée que l'hypothèse usuelle de répartition proportionnelle, elle demeure imparfaite et doit être gardée à l'esprit dans l'analyse politique des résultats.



QUÉBEC DOIT ÊTRE AUX COURANTS!

LUNDI LE 1^{ER} SEPTEMBRE, PLUSIEURS MILLIERS DE PERSONNES ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS À SAINT-MALO POUR ACCUEILLIR LE GRAND GAGNANT DE LA TRANSAT QUÉBEC / SAINT-MALO, ÉDITION 1992. LE MULTICOQUE PRIMAGAZ DU SKIFFER LAURENT BOURGNON.

BRAVO À TOUS LES PARTICIPANTS

LE SUCCÈS D'UNE OPÉRATION COMME LA TRANSAT QUÉBEC / SAINT-MALO N'AURAIT ÉTÉ POSSIBLE SANS LE SUPPORT DE NOMBREUX COLLABORATEURS PRIVÉS ET PARA-PUBLICS QUE NOUS AVONS REMERCIÉS DANS LA PARUTION PRÉCÉDENTE. LES BATEAUX SONT MAINTENANT À BON PORT ET LA COURSE A SON VAINQUEUR.

QUÉBEC EST GAGNANT

NOTRE RAYONNEMENT INTERNATIONAL, GRÂCE À CETTE COURSE DE HAUT NIVEAU, EST LE RÉSULTAT DE LA CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE NOS PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX.

UN GRAND MERCI!

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

• SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT

• PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

• MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (RÉSERVE NAVALE)

• MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS CANADA

• MINISTÈRE DES TRANSPORTS CANADA (GARDE CÔTIÈRE)

• ENVIRONNEMENT CANADA

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LA VILLE DE QUÉBEC

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

JEAN-PAUL MASSÉ
PRÉSIDENT
VOILE INTERNATIONALE QUÉBEC

Article publicitaire

LE COURS D'IMPÔT
H & R BLOCK
DÉBUTE BIENTÔT

H&R Block offrira un cours d'impôt, permis n° CP0072, qui débutera le 16 septembre. On peut choisir d'assister au cours donné le matin, l'après-midi, le soir ou les fins de semaine.

Les cours sont dispensés par des instructeurs d'expérience de H&R Block. Les personnes qui terminent le cours avec succès reçoivent un certificat d'aptitude. Il est possible que certains diplômés soient invités à postuler un emploi chez H&R Block mais ils ne sont nullement obligés d'accepter.

On peut obtenir des formules d'inscription et des dépliants en s'adressant à H&R Block au 1305, chemin Sainte-Foy, ou en composant le 688-0398.

H&R BLOCK

1305, chemin Sainte-Foy
688-0398

Permis N° CP0072

Souper
anniversaire
GRATUIT!

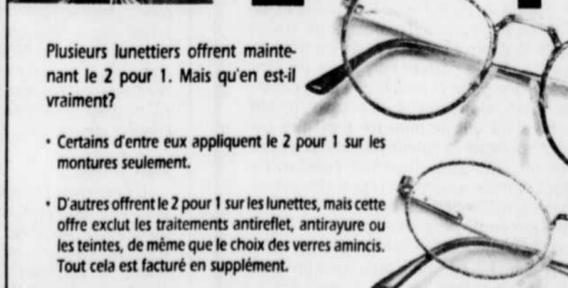
Venez célébrer un anniversaire de naissance au KYOTO durant le mois de SEPTEMBRE, en groupe de quatre personnes ou plus, nous offrons le repas GRATUIT à la personne dont c'est l'anniversaire. Ce délicieux repas comprend : steak surfoncé et poulet hibachi* ou pétoncles et poulet hibachi*. Le tout accompagné de la soupe, de la salade hors-d'œuvre de crevettes, légumes orientaux, de riz et de thé.

Kyoto LA MAISON DU STEAK SPECTACULAIRE

560, GRANDE ALLÉE EST
(face au Concorde)

529-6141

* Taxes, pourboires, boissons alcoolisées en sus, carte d'identité exigée comme preuve d'anniversaire en septembre. Offre valide jusqu'au 30 septembre.

LA VÉRITÉ
SUR LES
2 POUR 1

Plusieurs lunettiers offrent maintenant le 2 pour 1. Mais qu'en est-il vraiment?

- Certains d'entre eux appliquent le 2 pour 1 sur les montures seulement.
- D'autres offrent le 2 pour 1 sur les lunettes, mais cette offre exclut les traitements antireflet, antirayure ou les teintés, de même que le choix des verres amincis. Tout cela est facturé en supplément.

Jacques Langlois opticien offre un véritable 2 pour 1, sans équivoque. Vous achetez 2 paires de lunettes complètes incluant, selon vos besoins, les verres amincis, l'antireflet, l'antirayure, la teinte et vous ne payez que la plus chère des deux paires. Voilà le vrai 2 pour 1! Ceci s'applique à toutes les montures en magasin sans aucune exception. (Cette offre peut être jumelée avec une autre personne.)

Pas de TPS ni de TVG.

OPTICIEN
Jacques Langlois

LIMOULOU - 455, 3^e Avenue SAINT-FOY - 1113, rue de l'Église MAIL CENTRE-VILLE - 450 St-Joseph Est (Édifice Holiday Inn)

523-6690
659-3616
529-9351

Débat aux Communes sur l'accord de Charlottetown

Les trois chefs célèbrent le « gouvernement national fort »

OTTAWA — Malgré quelques réserves mineures, les trois chefs des partis nationaux ont célébré hier une entente constitutionnelle qui permettra à l'administration fédérale « d'assumer les responsabilités d'un gouvernement national fort ». Et ils promettent que « l'on parlera français au Canada jusque dans la nuit des temps ».

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Les Communes ont presque fait salle comble hier pour un mini-débat sur l'accord de Charlottetown.

Seuls les trois chefs de parti ont pu prendre la parole, les oppositions, en particulier celle du chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, et de la seule élue du Reform party, Deborah Grey, étant relégués aux protestations de couloir.

Si Brian Mulroney, Jean Chrétien et Audrey McLaughlin font

aussi facilement l'unanimité, à la veille du lancement du débat sur la question référendaire, c'est que, comme l'a dit le premier ministre, « le gouvernement fédéral pourra se consacrer tout entier à la défense de l'intérêt national, sans avoir à s'encombrer d'une foule de responsabilités que les provinces peuvent, en toute logique, exercer plus efficacement ».

Parlant longuement en français, Brian Mulroney s'est aussi permis d'imaginer pour l'avenir « une société québécoise très majoritairement francophone qui compterait 10 ou 15 millions de citoyens et citoyennes aux côtés desquels une minorité anglaise aura conservé toute sa vigueur et son dynamisme ».

Jean Chrétien, qui n'oublie jamais une occasion de rappeler qu'il représente des Acadiens aux Communes, a encore davantage souligné les droits des minorités. « J'espère que cet accord va entraîner des actions concrètes de la part des gouvernements provinciaux » a-t-il déclaré, sans préciser s'il pensait à la question scolaire



Brian MULRONEY

en Ontario ou en Saskatchewan, plutôt qu'à la loi 178 du Québec.

Les uns et les autres ont des réserves : Brian Mulroney « regrette », comme Jean Chrétien d'ailleurs, qu'il n'ait pas été possible de renforcer davantage les règles du jeu du marché commun canadien. Le chef libéral n'est pas du tout satisfait d'une réforme du Sénat qui s'est faite aux dépens de son efficacité. Quant à Audrey McLaughlin, elle espère que cette belle unanimité n'empêchera pas de répondre aux objections des

laissés pour compte de cette réforme comme les femmes, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

C'était enfin l'heure des congratulations pour les artisans de cette réforme, Joe Clark en particulier qui a été chaudement applaudi par les trois partis. Jean Chrétien l'a même invité à monter, comme en 1980, sur les mêmes tribunes que lui pendant la campagne référendaire. Quant à Benoît Bouchard, qui a coprésidé les négociations, Brian Mulroney a souligné hier qu'il « illustre le lien honorable qui existe entre le nationalisme québécois et le patriotisme canadien ».

Brian Mulroney a déjà défini le OUI : « il libérera les générations futures afin qu'elles puissent se réaliser, s'épanouir, prospérer, partager et se dévouer d'une manière que le monde sait maintenant être propre aux Canadiens. » Mais Jean Chrétien trouve quand même que « cette question laissera sur leur faim ceux qui étaient anxieux de voter sur la séparation totale du Québec. »

Une fausse négociation

OTTAWA — « C'est le maximum qu'on pouvait obtenir », a confié Benoît Bouchard au SOLEIL. « Pousser plus loin mettait en cause l'avenir du Canada lui-même, c'était prendre le risque qu'on nous impose la souveraineté ». Quant aux négociateurs de Robert Bourassa, ils ne sont manifestement pas très à l'aise, eux non plus, avec le résultat de leurs efforts.



une analyse de
MICHEL VASTEL

À voir le peu d'enthousiasme des défenseurs de l'accord de Charlottetown, tant à Ottawa qu'à Québec, on se demande s'ils ne souhaitent pas secrètement qu'on leur donne une deuxième chance de négocier plus fermement. Il faudra voir si ces fédéralistes plutôt tièdes défendront, jusqu'au bout, la thèse selon laquelle un « NON » au référendum déclenche automatiquement le processus d'accession à l'indépendance, ou qu'il ne renvoie pas plutôt les gouvernements à la table d'une négociation trop hâtivement bâclée.

Trois raisons expliquent la modestie des résultats obtenus par le Québec : un objectif trop modeste, une absence trop longue de la table des négociations, et la faiblesse de Robert Bourassa lui-même.

« Mon barème c'était 1982, explique Benoît Bouchard. Je ne perds rien et j'ai davantage ce que j'aurais pu espérer puisque jamais Trudeau n'aurait accepté de donner autant que Mulroney ». Le lieutenant politique des conservateurs du Québec a techniquement raison : l'accord de Charlottetown est « mieux que rien ». Mais le dossier constitutionnel ne sera pas rouvert de sitôt, à moins d'une hypothétique proclamation unilatérale de la souveraineté, assortie d'une proposition d'association économique.

De son côté le gouvernement du Québec, en visant surtout « la substance de Meech » s'exposait

à se faire offrir « rien de plus ». On a oublié en cours de route, comme le réclamait Gil Rémillard du temps où il enseignait le droit constitutionnel, que l'accord du lac Meech ne constituait qu'un prélude à la vraie négociation, sur le partage des pouvoirs et la réforme des institutions.

On entendra souvent au cours des prochaines semaines, tel un slogan de campagne référendaire, cette phrase de Benoît Bouchard : « le Québec a ce qu'il faut pour protéger ce qu'il est, et pour développer ce qu'il a ». Cela revient à dire que le Québec a obtenu un minimum sans oser vérifier quel aurait pu être son maximum.

Si le Québec n'a pas obtenu davantage, c'est que l'agenda de la réforme constitutionnelle était déjà surchargé, par cinq mois de négociations multilatérales à 16, lorsqu'il est arrivé à la table et a voulu discuter de ce qui l'intéresse le plus depuis 30 ans : le partage des pouvoirs. Car, quoi qu'en disent les négociateurs de Robert Bourassa, l'entente finale ne diffère pas de celle du 7 juillet.

Absent du débat canadien, le Québec a en particulier manqué le bateau lorsqu'en février dernier, le Canada anglais s'est demandé s'il ne devrait pas s'orienter vers un partage asymétrique des compétences, plutôt que de se lancer dans l'impossible tâche de satisfaire le Québec en même temps que le reste du Canada. À toutes fins utiles, Robert Bourassa a confié à Joe Clark et à une bureaucratie fédérale héritée de l'ère Trudeau, le soin de défendre le droit du Québec à un statut particulier !

Plus grave encore, si le Québec n'en a pas obtenu assez, le



Le «nouveau Canada»

DERNIER DE 4

Canada anglais en a probablement donné trop aux leaders autochtones. Ne serait-ce de la conspiration du silence au Canada anglais contre tout ce qui pourrait soulever le moindre doute sur la légitimité de certaines revendications autochtones, cela fait longtemps que l'opinion publique, dans l'Ouest en particulier, se serait soulevée contre une réforme qui va bien plus loin que la seule reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise en 1987.

En catimini, certains de ses conseillers évoquent la faiblesse de la position de négociation de Robert Bourassa. Craignant l'éclatement de son parti autant que les obligations de la loi 150, c'est finalement Robert Bourassa, et non le Canada anglais, qui a négocié sinon « avec un couteau sous la gorge », du moins avec une épée de Damoclès au dessus de la tête.

« Bourassa a joué un rôle dans la défense des intérêts du Québec, dit un des participants au sommet de Charlottetown, mais pas comparable à celui de Mulroney. » C'est là un aveu d'autant plus inquiétant que le gouvernement fédéral, y compris les ministres québécois en poste à Ottawa, nourrissent un préjugé à l'égard de la fonction publique québécoise. Avant même de commencer à négocier, on avait conclu que le Québec n'aurait pas la capacité d'assumer toutes les compétences législatives qu'il revendiquait.

Paternalisme d'un gouvernement dit senior, ou simple réalisme partagé par bien des hommes d'affaires du Québec ? Le résultat est que le Canada anglais a négocié avec Robert Bourassa d'un ton plutôt condescendant. Avec le résultat qui est connu aujourd'hui.

Lucien Bouchard: Mulroney attende à la mémoire de René Lévesque

OTTAWA — Lucien Bouchard s'est dit hier vivement ulcéré de voir la mémoire de René Lévesque salie par une suggestion du premier ministre Brian Mulroney que l'entente de Charlottetown aurait pu satisfaire le premier ministre péquiste.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« M. Mulroney a attenté à la mémoire de René Lévesque qui, à mon avis, devrait être à l'abri de tout cela. René Lévesque c'est l'homme qui symbolise la fierté québécoise, et c'est absolument triste de voir Mulroney tomber dans cette indécence » a dénoncé le chef du Bloc québécois, arguant que les exigences de M. Lévesque étaient infiniment plus lourdes que les maigres propositions de Charlottetown.

Lucien Bouchard n'était pas davantage impressionné hier par la décision du gouvernement conservateur de ne pas lui permettre de prononcer un discours à la suite de ceux des trois autres chefs de parti à Ottawa.

« Cette décision de m'empê-

cher de parler aujourd'hui, c'est anti-démocratique. Ça donne le ton sur le genre de débat référendaire auquel on assistera » a soutenu le député de Lac-Saint-Jean.

Selon lui, les fédéraux ne reculeront devant rien pour faire gagner leur option. Aussi s'attend-il à ce qu'ils inondent le Québec de publicité à même les fonds publics pour poursuivre dans le déséquilibre et le manque de fair play.

Ceux qui croient ainsi qu'un OUI signifiera le repos constitutionnel pourraient avoir un réveil brutal, explique-t-il, puisque le texte érige la négociation en système avec au moins 25 points majeurs à être discutés.

Pour ce qui est de l'organisation et de la stratégie de la campagne du Non, M. Bouchard a expliqué qu'il serait en mesure d'en parler vraisemblablement au dé-

but de la semaine prochaine. Il ne faut pas s'attendre selon lui à une quelconque coalition entre Reform Party et Bloc québécois pour dénoncer les offres. Son parti va uniquement consacrer ses activités au Québec, même si lui personnellement pourrait accepter de participer à des débats à l'extérieur du territoire québécois.

La représentante du Reform Party à Ottawa, Deborah Gray, était justement la seule autre voix discordante à s'élever à travers le concert d'éloges en faveur du projet de réforme constitutionnelle hier dans la capitale fédérale. Mme Gray, tout en reconnaissant qu'elle a de très nombreuses difficultés avec plusieurs éléments de l'accord, et tout particulièrement sur le Sénat, ne peut cependant pas encore dire si elle va voter pour ou contre en Chambre. Il faut attendre la décision de son chef Preston Manning qui doit faire connaître demain la décision des siens relativement à la campagne référendaire.

Le festival des chandails

25% de rabais

SUR TOUS LES CHANDAILS
Une semaine seulement!

Chandails 100% laine 30\$ à 50\$

BEDO

Basique ou dernier cri... toujours abordable

SUR TOUS LES CHANDAILS!
1161, rue St-Jean Ouvert le dimanche

AUCUN COMPTANT
AUCUN PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT*

1 000 000 en inventaire

ACHETEZ MAINTENANT
COMMENCEZ À PAYER

70 000 pi² de plancher

LE 5 AVRIL 1993*
SUR TOUTE LA MARCHANDISE (NEUVE ET USAGÉE)

NOMBREUX SPÉCIAUX

Titre du Meilleur Commerce au Québec 92 Le Choix des Consommateurs

Un service, une garantie

SURPLUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT

PROVENCHER

AMEUBLEMENT DE BUREAU
LA CAPITALE

1990, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec)
NEUF : 527-2593 • USAGÉ : 687-2316

500, Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec)
683-5555

PARLEZ ANGLAIS OU FRANÇAIS AVANT DECEMBRE

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensiez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

- COURS DÉDUCTIBLE D'IMPÔT

BERLITZ

5 PLACE QUÉBEC
529-6161

©1992 Centres de Langues Berlitz

Le Carreau Toujours Classique

Manteau coupe trois-quarts
Idéal pour l'automne et l'hiver

Tailles	Valeurs Sûres
2 - 3x	114,99\$
4 - 6x	124,99\$
7 - 18	139,99\$

GRATUIT
Bandeau de laine, valeur de 9.99\$
sur présentation de cette annonce avec tout achat d'un manteau (Valable jusqu'au 12 septembre 1992)

concept mode

clément

0-20 ans 626-0006

Québec Saint-Georges Chicoutimi Rivière-du-Loup
Montreal Sherbrooke Trois-Rivières Arthabaska Drummondville

Loi 44 adoptée

QUÉBEC (PC) — Comme prévu, la majorité ministérielle a adopté le texte final de la loi 44 qui autorisera le gouvernement à faire porter le référendum du 26 octobre sur l'Accord de Charlottetown plutôt que sur la souveraineté.

Le libellé de la question devrait être déposé vers 15 h, immédiatement après la période des questions. S'ensuivra un débat limité à 35 heures qui prendra vraisemblablement fin mardi prochain.

Sur le financement du référendum

Bourassa s'en remet à la parole de Mulroney

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, s'en remet à la parole de son homologue fédéral, Brian Mulroney, pour simple assurance qu'Ottawa, via ses ministères et organismes, ne déversera pas des millions de dollars en publicité de toutes sortes avant même que la campagne référendaire québécoise ne se mette officiellement en branle, le 27 septembre, comme l'interdit la Loi sur la consultation populaire.

« Le premier ministre du Canada a dit qu'il accepterait que nous puissions appliquer la loi québécoise (Loi sur la consultation populaire) sur le territoire québécois. Il a également dit qu'il respecterait la loi québécoise », a insisté hier M. Bourassa.

À plusieurs reprises, MM. Parizeau et Chevrette ont demandé au

premier ministre Bourassa s'il avait en sa possession des « garanties écrites » de Brian Mulroney.

« Nous allons examiner les implications juridiques de manière à voir comment la loi du Québec peut être respectée dans le cadre d'un référendum national », a déclaré M. Bourassa en soutenant que le Directeur général des élections du Québec, Pierre F. Côté,

« examinerait également de son côté » la façon de s'assurer que la législation québécoise sur la consultation populaire aura la « primauté » sur la loi fédérale sur le territoire québécois.

Par ailleurs, le premier minis-

tre a refusé de se rendre à l'invitation son rival Jacques Parizeau qui le conviait fortement à « déconseiller formellement » à de « grandes entreprises qui sont fédérales de nature » de dépenser des deniers avant même le signal de départ officiel de la campagne

référendaire ne soit donné.

Sans la nommer, M. Parizeau faisait sans doute allusion à la compagnie aérienne Inter-Canadien qui hier, dans LE SOLEIL, s'offrait trois annonces de bonne dimension avec des titres à saveur référendaire.

Il «coupe les liens» avec le PLQ mais...

Dumont reste à la présidence de la Commission jeunesse

QUÉBEC — S'il quitte temporairement l'exécutif du Parti libéral du Québec (PLQ) et coupe les liens avec le comité d'organisation référendaire des troupes de Robert Bourassa, Mario Dumont n'abandonne pas son poste de président de la Commission jeunesse du PLQ. Ayant décidé de ne pas se taire durant la campagne référendaire et de dénoncer ouvertement l'Accord de Charlottetown, il avoue n'être pas intéressé à mener bataille avec les péquistes et à grimper sur la même tribune que Jacques Parizeau.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Dix jours après l'assemblée générale spéciale des libéraux où il a tourné le dos à l'entente constitutionnelle négociée par le premier

ministre Bourassa avec ses homologues des autres provinces, Mario Dumont a finalement annoncé hier qu'il prenait ses distances du PLQ.

Trois autres jeunes libéraux membres de l'exécutif du parti, Marie-Claude Barrette, Danny



Mario DUMONT

Morin et Jean Nobert, ont imité leur leader et « dit au revoir à plus tard », à l'establishment du PLQ.

Ce n'est en effet qu'un au revoir. Dans sa déclaration remise à la presse, Mario Dumont dit « qu'il nous serait impossible de continuer à occuper ces fonctions (au sein du comité exécutif) au moins jusqu'au 26 octobre ». En d'autres mots, on se garde une porte ouverte au sein de la grande famille libérale. Après le 26 octobre, ils rentreront au bercail si, évidemment, on veut encore d'eux chez les « rouges ». Si le PLQ referme la porte, Mario Dumont dit qu'il saura alors quoi faire.

Fait inusité pour ces jeunes qui cherchent à se dissocier de la famille libérale, le matériel de presse remis aux journalistes hier portait la signature du PLQ. Aux journalistes qui trouvaient curieux cette façon de faire, Mario Dumont a répliqué que « les ajustements administratifs appropriés seront apportés au cours des jours qui viennent ».

« Nous prenons ces décisions au moment où le PLQ a fait le choix de se détacher de son programme constitutionnel », explique Mario Dumont qui tient à conserver son poste à la présidence de la Commission jeunesse parce qu'il s'estime représentatif de la volonté de la relève du parti de Robert Bourassa. « Notre parti, en choisissant de bifurquer de sa ligne de conduite, nous oblige forcément à nous détacher de cette campagne référendaire ».

Dans un document d'analyse d'une vingtaine de pages, concocté avec d'autres libéraux dissidents, les jeunes libéraux proposent une « analyse minutieuse » de l'entente du 28 août et une comparaison de l'accord avec le programme constitutionnel du parti (le rapport Allaire) et les revendications historiques du Québec. « Nous démontrons à l'intérieur de ce document, qui fait consensus à la Commission-Jeunesse, que l'acceptation de l'accord constitutionnel de Charlottetown ne fait pas avancer le Québec », note M. Dumont.

Le président de la Commission jeunesse a indiqué que les libéraux qui sont contre l'entente, c'est-à-dire les Jean Allaire, Philippe Garceau et même le député indépendant de Drummond, Jean-Guy Saint-Roch, essaient actuellement de trouver une formule leur permettant de se faire entendre lors de la campagne référendaire sans être associés officiellement au camp du NON.

LAVEUSE - SÈCHEUSE CUISINIÈRE RÉFRIGÉRATEUR RÉPARATION VENTE ACHAT

APPEL DE SERVICE 14\$

Réfrigération commerciale et industrielle

M.G. Réfrigération

141, Principale - Sainte-Cécile-de-Lévrard
1-800-563-2686 (819) 263-2686 (819) 263-2891 (rés.)

Sorties Lindronic®

OUVERT LE SAMEDI

de 8 heures à 16 heures

TYPOFORM inc.

291, Saint-Vallier est
529-4968

LE VRAI 2 POUR 1 NOUS A SÉDUITS



LUNETTERIE
NEW LOOK

Chez Lunetterie New Look, vous obtenez deux paires de lunettes complètes, verres et montures, pour le prix d'une.

Vous ne payez que la plus chère des deux, l'autre est tout à fait gratuite, qu'elle soit pour vous ou pour quelqu'un d'autre.

Le 2 pour 1 s'applique sur tous les produits en magasin sans exception, incluant les plus grandes marques: RODIER, GAP, BIANCO, FENDI, FAÇONNABLE, MCM, etc.

Examens de la vue sur place par des optométristes. Nous acceptons également les prescriptions de l'extérieur.

LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRS ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

QUÉBEC
Place Fleur de Lys
529-2141

SAINTE-FOY
Place de la Cité
654-1492

LÉVIS
95, Route Kennedy
833-1131

ÉGALEMENT À

MONTREAL
LAVAL
POINTE-CLAIRE
GREENFIELD PARK

ROSEMONT
VILLE ST-LAURENT
SHERBROOKE
TROIS-RIVIÈRES

DRUMMONDVILLE
VICTORIAPVILLE
ST-HYACINTHE
ST-JÉRÔME
GATINEAU

CHICOUTIMI
Place du Royaume
ALMA
Correfour Alma
RIMOUSKI
La Grande Place

LANCEMENT

de
«Rendez-vous dans les Himalayas»
Tome I
"Ma quête spirituelle"
par



Mme CLAUDIA RAINVILLE
Auteure et conférencière

Quand: Le samedi 12 septembre à 19h30

Où: Salle Dina-Bélanger
Collège Jésus-Marie
2047, chemin Saint-Louis
Sillery

Coût: 10\$

Réservations obligatoires
(418) 654-0457

LES ÉDITIONS FRJ INC.

Mesures prises pour améliorer l'apprentissage du français Écriture et lecture au menu du ministère de l'Éducation

MONTREAL — Conscient des lacunes constatées chez les jeunes en matière de maîtrise du français écrit, le ministère de l'Éducation veut mettre l'accent sur l'écriture et la lecture plutôt que le français oral.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

En cette période de rentrée scolaire, le ministre de l'Éducation Michel Pagé a tenu à rendre publiques plusieurs mesures qu'il entend prendre pour améliorer l'apprentissage du français écrit au primaire et au secondaire.

Son document, intitulé « Pour une langue belle », propose différentes actions, dont la plus importante est sans doute la revalorisation de l'écrit, au primaire comme au secondaire.

Au secondaire par exemple, les 150 heures consacrées à l'enseignement du français seront réaménagées pour faire plus de place au français écrit. La proportion du français oral baissera à 10 %. Actuellement, il compte pour le tiers des objectifs à atteindre.

Des livres

Au secondaire également, la lecture d'ouvrages sera non plus seulement encouragée, mais deviendra obligatoire. Les jeunes devront lire au moins quatre volumes par année scolaire.

Si l'on veut inciter à la fréquentation des grands auteurs, on devra regarnir les bibliothèques. De cela également, le ministre est conscient. Il a souligné qu'une somme de 3 millions \$ était déjà prévue pour regarnir les rayons des bibliothèques scolaires. La subvention devrait être doublée l'an prochain.

Le ministère compte aussi pu-

blier un répertoire d'oeuvres qui inclura des auteurs du Québec, du Canada, de la France et d'autres pays de la francophonie.

Au primaire et au secondaire, des objectifs précis de niveau de maîtrise du français seront établis pour chaque année. On énoncera les seuils de connaissance que doivent atteindre les étudiants en matière de vocabulaire, d'orthographe, de grammaire et de syntaxe.

Au début de la 4e année du secondaire, les étudiants seront soumis à un test diagnostique, qui visera justement à identifier leurs forces et faiblesses.

Le ministre Pagé a tenu à souligner que les problèmes de maîtrise de la langue écrite ne sont pas propres au Québec, pas plus qu'ils ne sont propres à la langue française. D'autres pays vivent de semblables difficultés avec leurs jeunes.

Les résultats des épreuves de français écrit en 5e année du secondaire avaient démontré de grandes lacunes chez les étudiants québécois. Bien que le taux de réussite aux examens se soit amélioré de 1986 à 1991 — la moyenne est passée de 59 % à 69 % — la maîtrise des différents éléments du français est inégale. Les erreurs les plus fréquentes portent sur l'orthographe, la grammaire, la syntaxe et la ponctuation.

Bien qu'il ait constaté de graves lacunes, le ministre ne veut pas bouleverser le régime pédagogi-

que. « On ne peut pas se permettre d'improviser en éducation. Je n'annonce pas de changement accéléré et profond, mais important. »

Professeurs et syndicats

La revalorisation du français écrit, telle qu'annoncée par le ministre de l'Éducation, n'impressionne pas outre mesure les professeurs de français ni les syndicats d'enseignants des commissions scolaires.

À l'Association québécoise des professeurs de français, hier, le président Michel Thérien y décevait « beaucoup de bonnes intentions » de la part du ministre de l'Éducation, mais peu d'actions concrètes et nouvelles.

M. Thérien insiste sur le fait qu'il faudrait qu'on tienne compte de la qualité du français non seulement dans les cours de français, mais dans toutes les matières : géographie, histoire et autres. « Le français, on dit que c'est prioritaire, mais quand vient le temps de préparer les horaires, ça devient une matière comme les autres. »

Syndicats

Du côté de la Fédération des enseignants de commissions scolaires (FECS), affiliée à la CEQ, le président Luc Savard souscrit à « la volonté de développer des moyens pour améliorer l'enseignement du français écrit », mais estime que les ressources financières et les outils manquent.

M. Savard aurait préféré que les objectifs soient simplement révisés ou reformulés pour éliminer les recoupages. Il ne faut pas tomber dans l'excès de multiplier les exercices écrits, note-t-il, « il y a un équilibre à maintenir » entre l'écrit et l'oral.

Lancement de la Loto-pompier

La vie du grand brûlé complètement chambardée en quelques secondes

QUÉBEC — Contrairement aux autres malades, le grand brûlé voit sa vie — et son apparence — chambardée en quelques secondes. D'où la grande difficulté à surmonter l'épreuve.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Beaucoup de grands brûlés vivent le reste de leur vie avec une très grande souffrance intérieure, explique Céline Vanasse, travailleuse sociale à l'Unité des grands brûlés de l'hôpital du Saint-Sacrement.

Au début, il y a la douleur physique. « Une douleur envahissante, intense, très difficile à contrôler, une sensation de brûlure permanente. Mais le plus difficile, autant pour le patient que pour sa famille, c'est d'accepter le changement de l'apparence corporelle... surtout si le visage est atteint », poursuit Mme Vanasse.

Durant le séjour (de deux à six mois) du patient à l'hôpital, la travailleuse sociale aide le patient et sa famille à « négocier la nouvelle image de soi ». Le plus difficile pour le grand brûlé, c'est d'accepter le regard des autres. « On vit dans une société où la laideur n'est pas permise », rappelle Mme Vanasse.

Progrès immenses

Sur le plan technique, les progrès sont immenses. Dans les laboratoires de recherche du Centre des grands brûlés, on fabrique maintenant de la peau à partir d'un petit échantillon de la peau du malade. On s'approprie à fabriquer, non seulement l'épiderme (la couche superficielle), mais le derme (la couche la plus profonde). La fabrication de toutes les couches de la peau améliorera de beaucoup l'apparence de la peau greffée, soutient le Dr François Auger, directeur de la recherche au Centre des grands brûlés.

Pour éviter les cicatrices et les kéloïdes (épaississements de la peau), les grands brûlés portent des prothèses moulées au membre brûlé. Pour le visage, le port d'un masque transparent, est nécessaire. Et cela durant au moins un an, 24 heures par jour.

« Nous motivons nos patients à porter ce masque en leur montrant les résultats. Sans masque, les cicatrices visibles sont inévitables », dit Marie-Josée Tremblay, ergothérapeute.

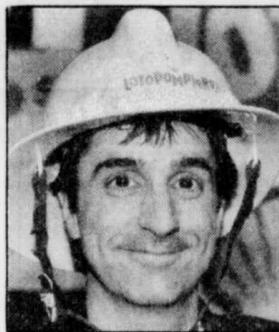
« Il y a cinq ans à peine, ce masque était opaque ; le patient avait l'impression de porter une cagoule. C'était éprouvant pour l'entourage aussi. Le nouveau masque permet de voir la coloration de la peau, les sourcils peuvent lever. C'est beaucoup

mieux », poursuit le Dr Auger.

Loto-pompier

Si le Centre des grands brûlés de l'hôpital Saint-Sacrement compte parmi les plus modernes au Québec, c'est grâce à la générosité des pompiers du Québec. Chaque année, ces derniers organisent une loterie qui a rapporté 4,4 millions \$ depuis 10 ans. Les deux centres pour grands brûlés du Québec, celui de Saint-Sacrement et celui de l'Hotel-Dieu de Montréal, ont profité de la générosité des pompiers et permis l'achat de lits à air, de bains d'hydrothérapie, de salles de physiothérapie et ergothérapie. L'an dernier, 287 000 \$ sont allés au centre de Québec grâce à la loto-pompier.

Cette année, la loto-pompier est présidée par le comédien Martin Drainville, le « Tin-Tin » de Scoop. Discret et sans prétention,



Martin DRAINVILLE

Martin Drainville a accompagné les journalistes dans la visite de l'unité des grands brûlés. Il a accepté de s'engager dans cette cause, parce qu'il était sensibilisé à ce problème. « J'ai un copain dont le visage et une partie du corps ont été brûlés. J'en reviens pas comme il a traversé cette épreuve. Il m'a toujours impressionné », explique le comédien.

"J'aime Babar"



Importée de France, la collection Babar vous offre des vêtements haut de gamme dans les tailles de 1 an à 10 ans.

(en exclusivité au **BAM.BIN**)

Nous vendons aussi les eaux de toilette, les savons, les bains de mousse du roi Babar et de la reine Céleste.

BAM.BIN

Vêtements de 2 à 18 ans

VISA / MASTERCARD / AMERICAN EXPRESS

place XXXXX
quatre-bourgeois
658-2218

AUCUN PAIEMENT • DÉPÔT • INTÉRÊT AVANT MARS 93*

SURVEILLEZ NOS SPÉCIAUX ANNIVERSAIRE CETTE SEMAINE

UN CADEAU POUR VOUS! GRATUIT 1000\$

*Sur articles sélectionnés des marques suivantes: PACKARD BELL SANYO • FISHER CANON • SHARP HITACHI • KENWOOD Détails en magasin.

EN LOCATION DE FILMS VIDÉO* JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 1992 Avec tout achat de 350\$ et plus, avant taxes. Maximum pour 2 ans: 4 films/ann. max.

SUPER 1^{er} VENTE ANNIVERSAIRE AVENTURE

ELECTRONIQUE

1 PAR CLIENT 4 JOURS SEULEMENT

RCM 14" TÉLÉCOMMANDE

Affichage à l'écran

RABAIS DE 50\$

199\$

Rég.: 249.00

Du Jamais Vu !

NIKKO 20" TÉLÉCOMMANDE

Affichage à l'écran

RABAIS DE 100\$

299\$

Rég.: 399.00

NIKKO 28" STÉRÉO

RABAIS DE 150\$

499\$

Rég.: 649.00

CONCEPT NOVATEUR Centre Commercial Place Lebourgneuf **QUÉBEC** 64 BOUTIQUES AU QUÉBEC

Téléphone: **628-5500** Le No 1 En Électronique

LES FAITS DIVERS

SUPER SOLDE AU COÛTANT

BOIS TRAITÉ sous pression
Garantie de 40 ans

	8	10	12	14	16
2 x 4	2 ¹⁹	—	3 ³¹	—	—
2 x 6	3 ⁵⁷	4 ⁴⁸	5 ⁴¹	6 ³³	7 ¹⁷
2 x 8	5 ⁰²	6 ²⁶	7 ⁶³	8 ⁸⁵	10 ⁰⁹
2 x 10	7 ⁴²	—	11 ⁰⁶	12 ⁹²	14 ⁷⁷
4 x 4	4 ⁷⁰	6 ³¹	7 ⁵⁸	—	10 ⁰⁶
6 x 6	11 ⁷⁹	14 ⁹⁰	17 ⁷⁷	20 ⁶⁸	23 ⁷³

FEUILLE DE TREILLIS 4x6 5⁹⁷ BARROTIN 2x2x42 58⁶

PORTES D'ACIER ISOLÉES N° 1
Garantie de 5 ans

	130 ⁷²	170 ³⁸	169 ⁹⁷
	199 ⁸⁶	199 ⁷³	209 ²⁸

PARQUETERIE VERNIE ET EMBOUTÉE "DUBO"
Chêne Select
1 68 pi²

SUPER PROMOTION
Douche de coin arrondie en fibre de verre avec porte coulissante modérée.
Contoura
748⁷⁴

BOIS A PLANCHER
Préverni "MERCIER"
Érable justique 3/4"
Érable select 3/4"
Érable select tonné blanc 3/4"
2³⁰ par
2⁰⁸ par
3²¹ par

ACRYLICA
Bains tourbillon
Simplicité 5
547⁸⁴
Harmonie 54 x 54
769²⁵

NOUVEAU 1992
Prélat sans cirage et tapis de très belle qualité
Spécial A partir de **349** v²

CHAUFFE-EAU 60 gallons **179³²**
TOILETTE ISOLÉE blanche **69⁸⁸**
DOUCHE 30 x 30 (robinet, drain, rideau inclus) **99⁷⁵**

Prix payez et emportez. Argent comptant. Cartes de crédit.
MATÉRIAUX VERREAULT
7705, boul. Sainte-Anne, Chateau-Richer.
SERVICE DE LIVRAISON DISPONIBLE **824-4252**

Leur père jeté en prison Deux enfants blessés dans un grave accident

THETFORD MINES — Deux enfants reposent dans un état sérieux au Centre hospitalier de l'Amiante, pendant que leur père, Alain Thivierge, 28 ans, de Saint-Méthode, est en prison à la suite d'un grave accident de la route survenu au cours de la soirée de lundi dans la région de Thetford Mines.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

L'automobile que conduisait le père, a pris le fossé sur le chemin du grand lac Saint-François, près du barrage Allard, à Disraëli. Les garçonnets ont subi des blessures internes qui ont nécessité des interventions chirurgicales. Ils sont aux soins intensifs, mais leur vie ne serait plus en danger.

Thivierge était sous le coup d'une interdiction de conduire pour une période de deux ans qui devait prendre fin vendredi. En fin d'après-midi hier, il a été inculpé de quatre chefs d'accusation dont de conduite dangereuse, d'avoir causé des blessures corporelles, et d'avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool (plus de .25).

Lors de sa comparution au palais de justice de Thetford Mines devant le juge de paix Jean-Luc

Bouffard, il marchait péniblement, mais il ne portait aucune séquelle physique de l'embarquée. Le procureur de la Couronne, Serge Sévigny, s'est opposé à sa remise en liberté. Ce matin, un juge entendra la requête en libération sous cautionnement.

Officiellement, Thivierge, un assisté social, est séparé de son épouse depuis le 20 janvier 1992. Il avait la garde de l'aîné alors que son ex-femme qui vit à Disraëli, avait celle du plus jeune.

Le père était allé chercher le benjamin pour l'amener passer la fin de semaine avec son frère et il allait la reconduire lorsque l'accident est survenu. L'automobile n'est plus qu'un amas de ferraille.

Thivierge avait été condamné déjà à deux reprises pour facultés affaiblies au volant, en octobre 1987, et le 11 septembre 1990. Dans ce dernier cas, son permis de conduire avait été révoqué pour deux ans.



Cogger choisit juge sans jury

Le sénateur Michel Cogger a fait savoir hier qu'il préférerait subir son procès pour trafic d'influence devant un juge seul, sans jury. Il devra revenir à la cour vendredi pour connaître la date du début de ce procès. Il est accusé d'avoir accepté une somme de 212 000 \$ de l'homme d'affaires Guy Montpetit qui cherchait à obtenir des subventions gouvernementales.

Deux frères accusés de culture de chanvre indien et de huit enlèvements

Après une première comparution en cour, samedi, les frères René et Mario Genest, respectivement âgés de 30 et 34 ans, sont revenus devant le tribunal hier pour faire face à une série de nouvelles plaintes relatives surtout à la culture de chanvre indien ainsi qu'à l'enlèvement de huit personnes, dont six d'âge mineur, et à des agressions armées sur celles-ci.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Tous ces événements se seraient produits entre mercredi et jeudi dernier à Saint-Nicolas où habite René Genest. Il semblerait que les deux frères cultivaient de la marijuana et qu'ils aient surpris un groupe d'adolescents qui « s'approvisionnaient » à même leur récolte.

Ils auraient enlevé les jeunes âgés de 15 à 17 ans, en plus de se livrer à des agressions armées sur eux. Deux adultes auraient également été enlevés.

Hier, leur avocat, Me José Rhéaume, a opté pour un procès devant juge et jury et, le procureur de la Couronne, Me Rachel Boivin, s'opposant à la remise en liberté provisoire des deux frères, le juge Jean-François Dionne a remis leur enquête sur cautionnement à ce matin. Au total, René Genest fait face à 18 chefs et son frère Mario à 22.

Pour chacun des deux individus, il s'agit d'un chef de possession de stupéfiants, d'un de possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic, d'un d'avoir cultivé du chanvre indien, d'un de séquestration, d'un de vol qualifié d'un portefeuille et de sept d'agression armée. Dans le cas de Mario Genest, s'ajoutent des plaintes relatives à des crimes présumés commis aux dépens d'un huitième individu. Il l'aurait enlevé, aurait menacé de mort des membres de sa famille, lui aurait extorqué 700 \$ et aurait commis le vol qualifié de sa carte d'assurance sociale ainsi que de son permis de conduire.

Le député Pronovost en cour

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le tribunal a fixé hier au 6 octobre l'audition de la requête du député fédéral de Saint-Maurice, Denis Pronovost, visant à faire casser une décision du juge Narcisse Proulx, de la cour du Québec, qui l'a cité à son procès sous cinq des six chefs d'accusation de nature sexuelle portés contre lui. L'avocat du député, Me Gabriel Lapointe, estime que le renvoi aurait dû être accordé dans au moins deux des accusations restantes, soit celles ayant trait à des mineurs âgés de 14 et 18 ans. Une autre accusation ayant trait à un mineur a été abandonnée au stade de l'enquête préliminaire, faute de preuve. Les trois autres accusations ont trait à des gestes qui auraient été posés avec des adultes. L'audition de cette requête précèdera d'un mois le procès fixé au 4 novembre.

TI-FRÈRE L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

SUPER LIQUIDATION D'INVENTAIRE POUR UN TEMPS LIMITÉ



GARANTIE DES MEILLEURS PRIX

SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX NOUS VOUS REMETTRONS LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE.

COUVRE-PLANCHERS

SUPER AUBAINE SUR TAPIS HAUT DE GAMME
4 merveilleuses couleurs, fibres DUPONT faites à 100% de nylon, traitement RESISTACHE.
Vendu en temps normal à 34,99 \$ v ca
MAINTENANT 27,99 \$ MEILLEURS PRIX A QUEBEC!
v ca

TAPIS BOUCLÉ
100% polypropylène, offre exceptionnelle.
Prix courant: 8,99 \$ v ca
EN VENTE À 6,99 \$ v ca

TAPIS GAZON
Dernière chance, grandeurs 6' et 12', toutes les couleurs recherchées.
20% DE RABAIS SUR TOUS LES TAPIS EN STOCK!

PRÉLARTS SANS CIRAGE
Les plus grandes marques aux plus bas prix garantis, modèles discontinués ou de fin de ligne. Hâtez-vous, quantités limitées.
RÉDUCTIONS JUSQU'À 50%

TAPIS SAXONY DE HARDING
Fibres faites à 100% de nylon, antitache, 7 couleurs en stock.
Prix courant: 22,99 \$ v ca
PRIX D'INVENTAIRE 17,99 \$ v ca

CÉRAMIQUE À LIQUIDER
Céramique pour mur **99¢** à partir de pi ca
Céramique pour plancher **1 39 \$** à partir de pi ca

BALANCE DE ROULEAUX
Plus de 200 balances de rouleaux de tapis et de prélat à liquider immédiatement.
RÉDUCTION DE 20% SUR LA MARCHANDISE DÉJÀ RÉDUITE!

TAPIS COMMERCIAL
100% polypropylène, avec envers de mousse, très économique pour pièces secondaires.
Vendu ordinairement à partir de 4,99 \$
EN RÉDUCTION À PARTIR DE 3,99 \$

TAPIS VELOUTÉ
100% nylon, traité en surface pour une plus grande propreté.
Prix courant: 13,99 \$ v ca
EN RÉDUCTION À 9,99 \$ v ca

TUILES SANS CIRAGE ET COMMERCIAL
12x12, vinyle, autocollantes, Armstrong, Amtico, Kentile. Se posent facilement en quelques minutes.
À PARTIR DE SEULEMENT 49¢ po ca

LITERIE ET AUTRES

LOT SPÉCIAL DE DOUILLETES À LIQUIDER*
Lavable à la machine, 50% coton 50% polyester. Une offre unique.
Prix courant: 59,99 \$ (lit simple)
AVANT INVENTAIRE 19,99 \$ (lit simple) * (marchandise sélectionnée)

TISSUS
Dentelle, styles variés, 24" à 118".
Prix courant de 9,99 \$ le mètre à 39,99 \$ le mètre
LIQUIDATION TOTALE 2,99 \$ le mètre

DOUILLETES*
Marques reconnues, lavables à la machine, 50% coton 50% polyester.
Prix courant allant jusqu'à 199,99 \$
RÉDUIT DE 30% * (marchandise sélectionnée)

SERVIETTES CHRISTIAN DIOR
100% coton, très douces au toucher, plusieurs couleurs disponibles.
40% DE RABAIS

DRAPS EN PERCALE
De marque Martex, 200 fils au pouce, 50% coton 50% polyester, choix de styles.
30% DE RÉDUCTION

COUSSINS DÉCORATIFS
Lavables à la machine, vaste choix de couleurs attrayantes.
Prix courant: 13,99 \$
EN LIQUIDATION À 9,99 \$

STORES

STORES EN RÉDUCTION
De styles Cubique, Transit-Perlé et Design, faits de PVC. Il faut liquider!
50% DE RÉDUCTION
VERTICAUX À RABAIS!
72" x 84", lamelles 3 1/2", faites de PVC, blanc, gris et ivoire. Idéal pour porte-fenêtre.
SUPER PRIX TI-FRÈRE 39,99 \$

LIQUIDATION DE STORES VERTICAUX
Faits de PVC, de qualité supérieure. Lamelles de 3 1/2", épaisseur de haut niveau, tringles garanties à vie, vaste choix de couleurs et de modèles.
CANTONNIÈRE COMPLÈTEMENT GRATUITE!

L X H	PRIX TI-FRÈRE	L X H	PRIX TI-FRÈRE
48" x 48"	32 \$	72" x 48"	47 \$
48" x 60"	33 \$	72" x 60"	49 \$
48" x 72"	35 \$	72" x 72"	52 \$
48" x 84"	38 \$	72" x 84"	53 \$
60" x 48"	37 \$	84" x 48"	49 \$
60" x 60"	39 \$	84" x 60"	53 \$
60" x 72"	42 \$	84" x 72"	57 \$
60" x 84"	47 \$	84" x 84"	62 \$

PAPIER PEINT ET PEINTURE

LIQUIDATION DE TAPISSERIE PRÉENCOLLÉE ET LAVABLE
Prix courant: 4,99 \$ rouleau double
EN SOLDE À PARTIR DE 1,99 \$ rouleau double

PEINTURE TI-FRÈRE
Latex semi-lustré d'intérieur blanc, facile d'utilisation, le meilleur rapport qualité/prix.
PRIX EXCLUSIF 17,49 \$ le 4 litres

TAPISSERIE IMITATION DE CÉRAMIQUE
Idéal pour cuisine et salle de bains.
Prix de catalogue sur ligne annulée: 43,99 \$ rouleau double
EN RÉDUCTION À 19,99 \$ rouleau double

TI-FRÈRE

215, boul. HAMEL

(face à l'hôpital Christ-Roi)
OUVRET: lun., mar., mer., de 9h à 18h; jeu., ven. de 9h à 21h; sam. de 9h à 17h.

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

- Conseillers en décoration professionnelle
- Installation garantie faite par des experts
- Service de livraison
- Les marques les plus reconnues

SERVICE À DOMICILE GRATUIT 681-6023



Il ne reste pas grand-chose de l'édifice qui s'est effondré hier matin, quelques minutes après que les locataires en soient sortis précipitamment.

« La maison travaillait tellement... »

Un immeuble à logements de trois étages s'effondre à Montréal

MONTREAL (PC) — Un immeuble de trois étages s'est effondré, hier matin, à l'intersection de la rue Laval et de l'avenue des Pins, à Montréal, mais les cinq locataires présents ont heureusement eu le temps de déguerpir avant que les murs et planchers ne s'écroulent comme un château de cartes.

Toni Rikley.

« Il ne nous reste plus rien. Toutes nos affaires sont là. Toute notre vie est là », commente la jeune Toni Rikley. La jeune fille de 20 ans, étudiante en psychologie à l'Université Concordia, ses trois colocataires et leur voisin, Alain Bleau, qu'elles ont tiré du lit, ont évacué la maison vers 4 h, hier matin. Quelques minutes plus tard, l'immeuble s'effondrait.

« Mes colocataires ont entendu des bruits, des grincements, des craquements. Elles voyaient le plâtre des murs s'effriter et les murs se fissurer. Elles m'ont réveillée mais je croyais que ce n'était rien d'important, qu'on pourrait appeler le concierge au matin », raconte Toni Rikley, très calme.

« Mes colocataires étaient nerveuses, elles ont téléphoné à Dorval, pour savoir s'il y avait eu un tremblement de terre, puis à la police. Quand les policiers sont arrivés, on ne pouvait même pas ouvrir la porte d'entrée.

« Ils nous ont dit d'évacuer la maison immédiatement. On a dû descendre par l'escalier de secours. On a couru et cinq minutes plus tard, tout s'est effondré. C'était effrayant à voir », raconte

Le voisin des quatre jeunes filles, Alain « Yando » Bleu, amusement public et producteur de spectacles, s'était déjà plaint à sa propriétaire, Nancy Brott, parce que des travaux qui devaient être faits n'avaient pas encore été effectués. Et depuis plusieurs jours, il savait que la maison bougeait.

« Ce qui est arrivé est normal, assure-t-il. Il y avait des fissures dans les murs, les fenêtres et les portes ne s'ouvraient plus. J'ai déplacé ma serrure deux fois, parce que la porte ne verrouillait plus. La maison travaillait tellement, c'est comme si on avait eu les

quatre saisons dans la même journée », souligne-t-il avec humour.

Selon Robert Châtillon, surintendant de l'inspection des travaux de construction au module des permis de la Ville de Montréal, la propriétaire, Nancy Brott, avait fait une demande de permis pour « faire de la rénovation intérieure mais sans aucun changement à la structure ». Ce sont probablement des travaux d'excavation qui ont causé l'effondrement de l'immeuble. « Un inspecteur s'était rendu en mai sur les lieux au 3753, rue Laval, mais les travaux n'étaient pas commencés, note M. Châtillon. Comme la dame n'est pas en règle, nous intentons une poursuite. »

Mme Brott, qui disait hier ne pas avoir le temps de parler aux journalistes, est passible d'une amende de 100\$.

LE DICTIONNAIRE BILINGUE PAR EXCELLENCE



HARRAP'S Shorter
Cour. 39,95\$

24,95\$
(limite : 1 par client)

L'offre se termine le samedi 19 septembre.

Librairie Garneau

CAHIER CANADA



paquet de 4
65¢

MINI-BROCHEUSE
Couleurs mode (broches incluses)

1,79\$

L'offre se termine le samedi 19 septembre.

Librairie Garneau

Incendie suspect

FORESTVILLE — L'Auberge des 4 Chemins de Forestville a été détruite par un incendie d'origine suspecte vers 21 h lundi. Les dommages s'élèvent à 400 000 \$. Quatre clients se trouvaient à l'intérieur lorsque les flammes ont éclaté, présumément dans la chute à linge, au sous-sol et l'un d'eux a dû être secouru par les pompiers, équipés d'une échelle aérienne. L'auberge abritait également le restaurant Les 4 As, lui aussi ravagé. Les flammes se sont rapidement propagées au 2e étage et selon le chef Jacques Lévesque, la vieille bâtisse de bois n'a pu résister longtemps. « C'est l'un des premiers hôtels de Forestville. Il a fallu porter des appareils respiratoires pour combattre le brasier et le plancher risquait de s'écrouler à tout instant. On a terminé l'extinction mardi (hier) midi ». L'Escouade des crimes contre la propriété de la SQ a institué une enquête. Des témoins ont raconté avoir aperçu plusieurs foyers d'incendie.

Mort sur un terrain de golf

SEPT-ÎLES — Le corps d'un Amérindien de 32 ans a été retrouvé hier sur un chantier de construction d'un terrain de golf, près de la réserve de Sept-Îles. La mort remontait à quelques jours déjà. L'enquête a démontré qu'il s'agissait du cadavre de Ricky Volant et qu'il était décédé d'une surconsommation d'alcool. Tout indique que la victime serait allée boire un coup dans le secteur ; une bouteille de vin vide a été retrouvée près du corps. Découvert près d'un amoncellement de terre, Volant n'avait pas été porté disparu par ses proches, même s'il n'avait pas été revu depuis vendredi. La police amérindienne devra reconstituer son emploi du temps, afin d'élucider cette affaire.

HORAIRE

du lundi au vendredi 9h à 21h
samedi 9h à 17h
dimanche 10h à 18h



Spéciaux en vigueur jusqu'au 13 septembre inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



BANANES

Produit importé
47¢
(1,04\$ kg) livre



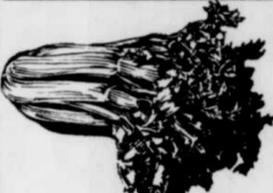
BROCOLI

Produit du Québec, grosseur #14
67¢
chacun



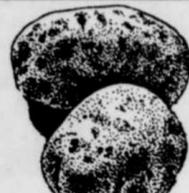
CANTALOUPE

Produit des États-Unis, grosseur #23
67¢
chacun



CÉLERI

Produit du Québec, grosseur #24
57¢
chacun



PATATES 10 LIVRES

Produit du Québec
97¢
sac de 10 lb (4,54 kg)



PÊCHES 4 LITRES

Produit de l'Ontario
2,97\$
panier 4 litres



CHAMPIGNONS

Blancs, frais, Ontario
97¢
chopine



CAROTTES 5 LIVRES

Produit du Québec
97¢
sac 5 livres (2,27 kg)



CONCOMBRE ANGLAIS

Produit de serre du Québec
97¢
chacun



PIMENTS VERTS

Produit du Québec, pré-emballés (1,70\$ kg)
77¢
livre



CHOU VERT

Produit du Québec, grosseur #14-16
57¢
chacun



CONCOMBRE RÉGULIER

Produit du Québec
47¢
2 POUR



POMMES LOBO

Panier 4 litres, produit du Québec
2,97\$
panier 4 litres



MELON D'EAU

Produit des États-Unis
27¢
livre (60¢ kg)



RADIS

1 livre, produit du Québec (454 g)
77¢
cello 1 livre



ÉCHALOTES

Produit du Québec
87¢
2 PAQ. POUR



ÉPINARDS FRAIS

Produit du Québec, cello de 10 onces (284 g)
97¢
cello



BIÈRE DÉSALCOOLISÉE HAIGAN

0,5% par volume
9,97\$
pour 24 canettes de 354 ml, taxable

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084 ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344 SAINT-FOY 3440, de la Péraide 657-7717 NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909 LÉVIS 51 route Kennedy 835-5526 BEAUPORT 344, Seigneurielle 661-7997 1re AVENUE 4145, 1re Avenue 622-2291 CAP-ROUGE 1198, Jean-Gauvin 872-7473 SAINT-FOY 2700, ch. Ste-Foy 651-2717

LE MONDE

Casques bleus tués à Sarajevo

SARAJEVO (Reuter, AFP) — Deux casques bleus français ont été tués hier dans une embuscade tendue près de l'aéroport de Sarajevo à un convoi humanitaire des Nations unies qui venait de Belgrade, a annoncé un responsable du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) dans la capitale bosniaque.

L'attaque, menée à l'arme automatique, s'est produite vers 19h30 locales. Elle a également fait trois blessés parmi le contingent fran-

çais de l'ONU.

Cette action, a estimé un haut responsable de l'ONU à Sarajevo parlant sous le couvert de l'anonymat, est le fait de « bandes bosniaques (...), des seigneurs de la guerre locaux échappant au contrôle de tout le monde ».

La mort des casques bleus fran-

çais, confirmée par les Nations unies à New York, porte à quatre le nombre de casques bleus tués à Sarajevo. Les deux autres étaient des soldats ukrainiens. En outre, 48 soldats ont été blessés dans la capitale bosniaque. Depuis son déploiement dans l'ex-Yougoslavie, il y a cinq mois, la force internationale de protection de l'ONU (FORPRONU) a eu eu 13 tués dont un Canadien et 284 blessés.

Cette attaque risque de compliquer la tâche des médiateurs internationaux qui tentent de convaincre les belligérants de mettre un terme à leurs attaques contre les livraisons d'aide humanitaire aux habitants de Sarajevo, assiégés depuis cinq mois par les forces serbes.

Le pont aérien humanitaire a été suspendu jeudi dernier à la suite de l'accident d'un avion italien, qui s'est écrasé dans les montagnes bosniaques après avoir sans doute été touché par des missiles.

Les coprésidents de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie entament aujourd'hui une tournée dans les Balkans, où ils tenteront de convaincre les protagonistes de la crise yougoslave de faire la paix.

La sécurité des convois

Par ailleurs, le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait être saisi très prochainement d'un projet de résolution interdisant le survol de la Bosnie à tout avion militaire qui n'appartiendrait pas à FORPRONU ou aux pays participant aux opérations humanitaires, selon des sources diplomatiques occidentales.

Cette résolution aurait un double objectif: faire échec à la poursuite des opérations militaires et assurer la protection des convois humanitaires de l'ONU, ont déclaré hier soir des diplomates à New York, en envisageant également un renforcement des sanctions dans l'ex-Yougoslavie.

Entretiens, le manque d'équipement médical, en particulier de bouteilles d'oxygène, réduisait



Des soldats serbes s'amusaient hier à pointer un pistolet chargé sur la tempe de cet enfant serbe, non loin de la capitale bosniaque.

hier à 24 heures l'espérance de vie de cinq nouveaux-nés prématurés, alors que les médecins attendaient en vain la livraison de réserves d'oxygène par un avion de l'ONU, a-t-on appris à l'hôpital Kosevo.

Le taux des naissances prématurées à Sarajevo a triplé depuis le début du siège de la ville en raison des pénuries alimentaires, des mauvaises conditions sanitaires et du stress des mères obligées de vivre dans des abris. Aujourd'hui 15% des nouveaux-nés sont prématurés, contre 5% il y a cinq mois.

Les vols d'aide humanitaire à

destination de Sarajevo ont été suspendus jeudi dernier, après qu'un avion italien eut été abattu alors qu'il s'approchait de la capitale bosniaque.

Le ministre italien de la Défense, Salvo Ando, a déclaré hier que l'Italie refusait de reprendre les vols humanitaires à destination de la Bosnie tant que l'ONU n'aurait pas pris des mesures de sécurité efficaces.

La Force de protection des Nations Unies a enfin annoncé son intention d'ouvrir aux convois la portion de l'autoroute Zagreb-Belgrade entre les villes de Novska et Nova Gradiska.

Le Soleil félicite la gagnante du concours

Ça vaut le coup!



Ce concours, organisé dans le cadre d'Expo-Québec, a fait une heureuse gagnante. Parce qu'elle a renouvelé son abonnement à notre stand d'Expo-Québec, madame Colette Lord, de Lévis, a mérité le premier prix, une Géo Métro Cabriolet L.S.I. 1992 d'une valeur de 14 400 \$. Sur notre photo, madame Lord en compagnie de monsieur Denis Cliche, vice-président exécutif du quotidien Le Soleil et monsieur Jasmin Gilbert, directeur du Tirage au quotidien Le Soleil.

LE SOLEIL

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

T'as bien raison!



La Geo Metro Berline 4 portes 1992

Seulement

7 992 \$*

Mon lapin,
c'est pas le temps
de jeter notre argent
par les fenêtres!

À ce prix, vous êtes loin de jeter votre argent par les fenêtres. Les caractéristiques de la Geo Metro Berline 4 portes vous convaincront:

- Moteur 4 cylindres de 1,3 litre
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Économie d'essence impressionnante: 5,4 litres/100 km (52 mi/gal.)* sur la grande route
7,2 litres/100 km (39 mi/gal.) en ville
- Garantie GM TOTAL^{MC} de 3 ans ou 60 000 km, sans franchise

*Taxes et transport en sus. Tous les rabais GM inclus. Cette offre est d'une durée limitée et ne s'applique qu'aux modèles de base 1992 de la Geo Metro Berline en inventaire.

**D'après le guide de consommation de carburant 1992 de Transport Canada.

GEO METRO

VOS CONCESSIONNAIRES

CHEVROLET
Oldsmobile

DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Mandela et les siens ont leurs torts dans le massacre de lundi

JOHANNESBURG (Reuter, AP, AFP) — Le massacre du Ciskei — au moins 24 morts et 200 blessés — qui a eu lieu lundi, alors que le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela menaçait de prendre d'assaut la capitale du bantoustan, marque un changement de tactique de l'organisation noire, qui semble aujourd'hui préférer la révolution à la négociation.

Des observateurs politiques condamnent l'attitude du dirigeant du Ciskei, Oupa Gqozo, mais estiment que l'ANC doit également assumer sa part de responsabilité dans la confrontation.

« Les manifestants n'étaient rien d'autre que de la chair à canon, en dépit des protestations de l'ANC concernant son droit de manifester », déclare Wim Booyse, consultant en risques

politiques.

« L'enjeu, c'est le pouvoir, que l'ANC veut obtenir en déstabilisant les dirigeants des foyers tribaux qui lui sont opposés », ajoute-t-il.

Quelque 60 000 partisans de l'ANC menés par des responsables du Parti communiste sud-africain étaient rassemblés lundi pour une marche sur la capitale, Bisho, où ils comptaient réclamer le départ de leur ennemi mortel, le

dirigeant Oupa Gqozo. Les troupes du bantoustan ont alors ouvert le feu sur la foule.

Le chef des services de renseignement de la branche armée de l'ANC, Ronnie Kasrils, a du reste admis, hier, que le mouvement avait sciemment enfreint les restrictions mises par un tribunal à la manifestation.

Le président Mandela de l'ANC s'est recueilli hier sur les lieux de la tuerie et a demandé la démission de Gqozo au profit d'un gouvernement provisoire acceptable par toutes les parties.

Gqozo, lui, a affirmé hier qu'il ne démissionnerait pas, pas plus qu'il n'organiserait un référendum à la suite de la fusillade. Il a

également affirmé que le premier tir était venu des manifestants.

« L'ANC savait que Gqozo réagirait probablement de manière violente », déclare un diplomate. « Le mouvement pensait peut-être que la manifestation provoquerait une crise et leur procurerait un avantage politique ».

De son côté, le plus grand quotidien sud-africain, le *Star*, écrit que l'ANC a eu tort de « protester d'une manière tellement provocante, qu'il était pratiquement inévitable qu'il y ait des victimes ».

Provocation de l'ANC

Le quotidien financier *Business Day* estime pour sa part que « l'ANC s'est engagé sur la voie révolutionnaire ». « Si le président

de l'ANC, Nelson Mandela, renonce à son engagement à négocier pour être mené par des militants extrémistes, l'avenir est porteur de peu d'espoir », ajoute le journal.

Selon *Business Day*, le tort d'Oupa Gqozo n'est pas d'être le dirigeant d'un bantoustan, mais plutôt d'être en froid avec l'ANC. « Aucune manifestation n'est prévue dans le Transkei voisin, dont le dirigeant Bantu Holomisa est ouvertement proche de l'ANC », remarque *Business Day*.

Pour John Kane-Berman, directeur de l'Institut sud-africain des relations entre les races, l'ANC a obtenu ce qu'il cherchait.

« Mais il est choquant que les

forces de sécurité n'aient pas encore appris à réagir à la provocation sans causer des pertes en vies humaines. Jusqu'à ce qu'ils apprennent, le cycle de violence va continuer », affirme-t-il.

Outre Gqozo, l'ANC cherche également à renverser le président Lucas Mangope, du foyer tribal du Bophuthatswana, ainsi que le dirigeant du Kawzulu, Mangosuthu Buthelezi, également chef de l'Inkatha.

Oupa Gqozo, qui a pris le pouvoir par un coup d'État, en mars 1990, est considéré comme le dirigeant le plus vulnérable. L'ANC et le Parti communiste sud-africain bénéficient d'un soutien assez important au Ciskei.

Plein la vue pour la rentrée



MEMOREX®

Magnétoscope VHS à 4 têtes et alignement double

rabais \$150 **299⁹⁵**

Était 449.95 dans le cat. 1992

- Télécommande multifonction
- Programmation à l'écran
- Effets spéciaux
- Minuterie 1 an 6 programmes
- Écoulement 16-523



Répartiteur vidéo pour plusieurs télé

rabais \$20 **39⁹⁵**

~~59.95~~

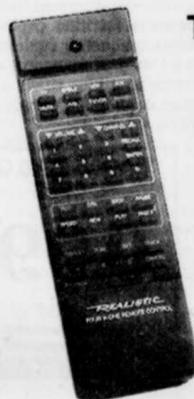
- Schéma des connexions
- 5 fonctions avec 4 entrées et 5 sorties
- 8 combinaisons possibles pour plus de variété 15-8289

La liberté sans cordon

rabais \$20 **149⁹⁵**

~~169.95~~

- Mémoire de 10 numéros
- Tonalité/impulsion
- Réducteur de bruit 43-8306



Télécommande 4 en 1

rabais \$5 **44⁹⁵**

~~49.95~~

- Pour télé, lecteur laser, magnétoscope, etc. 15-1904

ACHAT SPÉCIAL



19⁹⁹

- Paquet de 10 cassettes D90, nettoyeur et coffret. 441-8011

TDK



Lecteur AM/FM personnel

rabais \$50 **79⁹⁵**

~~129.95~~

- Auto-inversion pour lecture en continu
- Dolby† 14-1047

Piles/bandes/adaptateurs/accessoires non fournis sauf mention contraire. Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Une commande différée sera accordée si un article est épuisé au moment du solde. †M.C. de Dolby Laboratories Licensing Corp. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables.

DEMANDEZ LA VÔTRE! Magasinez plus facilement avec la carte de crédit Radio Shack. Acceptée dans tous les magasins et détaillants autorisés Radio Shack au Canada.



Radio Shack

La Valeur Sûre en Électronique au Canada

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 30 septembre 1992

L'ONU dans le guêpier somalien



Victime de la famine, ce garçon somalien a pu enfin se nourrir, hier, la région de Baidoa ayant reçu un peu de secours alimentaires.

MOGADISCIO (Reuter, AFP) — L'avant-garde de la force de l'ONU chargée d'assurer la protection des opérations d'aide humanitaire en Somalie doit enfin arriver à Mogadiscio samedi à bord d'avions militaires américains.

Soixante « gardes-bleus » pakistanais arriveront à Mogadiscio samedi et le reste du contingent de 500 hommes le 20 septembre, a précisé le général pakistanais Imtiaz Chahine.

« Notre première mission sera d'assurer la sécurité de l'aéroport », a-t-il précisé. « Les premiers soldats établiront leur camp sur place et la plupart du reste du contingent sera basée au port ».

Le déploiement des gardes-bleus marque un tournant dans les opérations de l'ONU visant à mettre un terme au pillage par les bandes armées de l'aide humanitaire destinée aux quelque deux millions de personnes touchées par la famine.

Les Nations unies et les autres organisations humanitaires présentes sur le terrain devaient jusqu'à présent payer des hommes armés pour protéger leurs personnels et leurs stocks.

Le Conseil de sécurité des Nations unies, à la demande du secrétaire général, Boutros-Ghali,

a approuvé l'augmentation du nombre de gardes-bleus à 3500 hommes.

Mais l'un des chefs militaires qui se disputent la Somalie, Mohamed Farah Aidid, s'oppose à une nouvelle intervention militaire étrangère dans les zones qu'il contrôle.

« Il n'y a aucun problème pour les 500 hommes », a précisé Abdoul Karim Ahmed Ali, secrétaire général de la branche du Congrès unifié somalien favorable à Mohamed Farah Aidid.

« Mais un paragraphe de la résolution de l'ONU stipule que toutes les parties doivent être consultées avant une augmentation du nombre de gardes-bleus. Nous n'avons pas été consultés », a-t-il déclaré.

Pillages quotidiens

Le principal rival de Mohamed Farah Aidid, Ali Mahdi Mohamed, qui contrôle le nord de Mogadiscio et s'est auto-proclamé président, est favorable à l'augmentation du contingent onusien et a même demandé que ses effectifs

soient multipliés par trois.

L'aéroport et le port de Mogadiscio, tous deux situés dans des zones contrôlées par les hommes de Mohamed Farah Aidid, sont quotidiennement pillés par des groupes incontrôlés.

L'aéroport a été fermé aux vols humanitaires le week-end dernier après la mort d'un garde du Corps médical international américain, abattu au cours d'une altercation avec des hommes qui voulaient introduire des armes dans l'enceinte

de l'aéroport, contrôlé par le clan Hawadié.

Deux autres personnes ont été abattues lundi, peu avant l'arrivée du ministre italien des Affaires étrangères, Emilio Colombo, qui espère convaincre les factions armées somaliennes de prendre place à la table des négociations.

Le fer lié aux risques cardiaques

WASHINGTON (AFP) — D'importantes quantités de fer dans le sang constituent un risque de problèmes cardiaques, selon une étude finlandaise publiée hier dans le journal « Circulation », édité par l'Association américaine du Cœur.

Le *New York Times* estimait hier que ces conclusions « surprenantes » « fournissent la première évidence empirique d'une théorie avancée il y a onze ans ». Il est cependant encore trop tôt pour affirmer que le fer provoque des attaques cardiaques et que des médicaments destinés à baisser le taux de fer pourraient éviter ces attaques.

Débutée en 1984 et achevée en 1989 par le docteur Jukka Salonen, de l'université de Kuopio, l'enquête a porté sur 1900 hommes âgés de 49 à 60 ans et ne présentant pas de symptômes cardiaques.

Les chercheurs ont mesuré le taux de ferritine, une cellule qui garde le fer dans le sang, et ont trouvé qu'une augmentation de 1% du taux de ferritine correspondait à une augmentation de 4% des risques cardiaques.

La majorité des hommes souffrant de problèmes cardiaques ont des taux de ferritine supérieurs à 200 microgrammes par litre de sang. Le taux moyen en ferritine pour un homme d'âge mûr varie entre 100 et 150 microgrammes.

L'étude conclut que le fer aide à la formation de plaques qui durcissent les parois des artères et entravent la circulation sanguine, favorisant ainsi les attaques cardiaques. Elle conclut également que le fer contribue à une réaction chimique provoquant des lésions des cellules du muscle cardiaque.

L'étude estime également que la ferritine est la deuxième cause d'attaques, après le tabac.

Les conclusions de cette enquête pourraient ainsi expliquer pourquoi les attaques cardiaques sont très rares chez les femmes ménopausées, qui ont en moyenne un taux de ferritine proche de 50. Elle expliquerait également pourquoi les gros mangeurs de viande rouge sont plus sujets à des attaques cardiaques, cet aliment étant riche en fer.



COURS DU SOIR

TECHNIQUES DE BUREAU

COLLÈGE O'SULLIVAN DE QUÉBEC

WP 5.1 (base) no 412-541-86	Mar.-jeu.	7 semaines	130\$
WP 5.1 (avancé) no 412-541-87	Lun.-mer.	7 semaines	130\$
Lotus 123 no 412-525-89	Lun.-mer.	7 semaines	130\$
Windows (Intro.)*	Samedi	2 samedis	180\$
WP 5.1 sous Windows*	Samedi	2 samedis	180\$
Français écrit no 801-911-78	Lundi	13 semaines	130\$
Anglais des affaires (immersion) no 804-388-83	Mardi	13 semaines	130\$
Procédures juridiques no 319-333-81	Mardi	13 semaines	100\$

* Enseignement de culture personnelle
DÉBUT DES COURS: 14 septembre 1992
STATIONNEMENT: sous l'édifice

Quelques places disponibles

Renseignez-vous sur nos sessions en milieu de travail!



COLLÈGE O'SULLIVAN DE QUÉBEC

INFORMATION: Centre de formation O'Sullivan 529-3355

S.O.S. BRÛLEURS À L'HUILE

VENTE - RÉPARATION - INSTALLATION INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL

Appel de service 16\$ Système de ventilation, plafond suspendu Garantie respectée sur biénergie, Revac, Coleway, Armstrong, Sanyo Thermopompe disponible

M.G. Réfrigération

141, Principale - Sainte-Cécile-de-Lévrard 1-800-563-2686 (819) 263-2686 (819) 263-2891 (rés.)



Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

56551910

Plus de 3 000 points offerts cette semaine dans LE SOLEIL



LA MODE EN DIRECT D'AUTRICHE ET D'ALLEMAGNE, PRÉSENTÉE PAR BERNARD DENAULT ET HERREN MODE.

Bernard Denault
Veston français NEWMAN de laine, motif prince de Galles, chemise vanille VICTOR EMMANUEL cravate pure soie de Milan, pantalon à pinces vert cendré
TURBULENCE: ceinture de cuir lisse et brossé couleur marine et olive.



Herren Mode
Chemise en soie de motif arlequin création OTTO-KERN, d'Allemagne. Pantalon en suède de coupe confort, confection canadienne, veston cachemire et laine confectionné par MEZZNON pour Herren Mode.

EAGLE 2000 GTX 1992

10 995\$



- Unité # 3521
- Berline 4 portes
- Moteur 2 litres
- Servotrain
- Servodirection
- Volant inclinable
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Essuie-glace à balayage intermittent
- 5 sièges recouverts de tissu
- 2 rétroviseurs

FABRIQUÉ PAR MITSUBISHI

GOSSELIN

APRÈS-VENTE: AUTO DE COURTOISE GRATUITE * Rabais inclus, frais d'expédition et taxes en sus.

En Bref

■ «C'est le pays idéal»

BRUXELLES (AFP) — Dix-sept Roumains ont été découverts lundi dans le port d'Anvers (nord) dissimulés à bord de conteneurs en partance pour le Canada où les réfugiés espéraient se rendre comme passagers clandestins, a annoncé hier la gendarmerie. « Pour eux le Canada, c'est le pays idéal », a fait valoir le responsable qui ne connaît pas les raisons de cet engouement. Selon le ministère canadien de l'Immigration, l'arrivée de 19 Roumains le 2 septembre au port de Montréal porte à 139 le nombre de passagers clandestins ayant traversé l'Atlantique à bord de porte-conteneurs depuis le début de l'année. Ces personnes, « quasiment tous des Roumains », viennent principalement du Havre (France) ou d'Anvers.

■ Les Baltes évacués

MOSCOU (Reuter) — La Russie a accepté mardi de retirer de Lituanie les 20 500 soldats de l'ex-URSS d'ici à la fin août 1993, soit plus d'un an avant la date prévue. Sous la pression des gouvernements occidentaux et notamment de Scandinavie, Moscou a convenu d'un calendrier de retrait de ses 130 000 hommes de troupe encore stationnés dans les trois républiques baltes.

■ Seale avoue son crime

TRENTON (AFP) — Un ancien garde des services de sécurité d'Exxon a plaidé coupable hier devant un tribunal de Trenton (New Jersey) de sept chefs d'accusation fédéraux dans l'enlèvement qui a coûté la vie à M. Sidney Reso, le président d'Exxon International. M. Arthur Seale a, par ailleurs, indiqué qu'il avait tué M. Reso accidentellement quatre jours après son enlèvement pour une rançon de 18 millions de dollars le 29 avril dernier. M. Seale et sa femme Irene Seale, ont été arrêtés le 19 juin dernier et inculpés dans l'enlèvement de M. Reso. Les autorités ont précisé que M. Seale était mort le 3 mai des suites d'une hémorragie causée par une balle dans le bras tirée par Seale à l'occasion d'une lutte avec M. Reso dans une camionnette.

■ Réfugiés de la mer refoulés

MIAMI (Reuter) — Les garde-côtes américains ont intercepté lundi 84 boat people haïtiens au large des Bahamas et ont commencé à les rapatrier hier. Les réfugiés, dont 10 femmes et 35 adolescents, devraient arriver aujourd'hui dans la capitale haïtienne, Port-au-Prince. Plus de 29 000 Haïtiens ont été interceptés en mer par les garde-côtes américains cette année. L'exode des réfugiés a débuté à l'automne dernier, après le renversement du président Jean-Bertrand Aristide lors d'un coup d'État militaire le 30 septembre 1991.

■ Un délai pour Collor

BRASILIA (Reuter) — Le président de la Chambre des députés a donné au président du Brésil, Fernando Collor de Mello, jusqu'au 15 septembre pour présenter sa défense dans le cadre de la procédure de destitution engagée contre lui. Le président Collor est accusé de corruption passive et de prévarication.

■ Le pont le plus long...

BUENOS AIRES (AFP) — Les représentants de plus d'une centaine d'entreprises originaires de plus près de vingt pays se sont réunis hier dans la capitale de l'Argentine pour étudier l'ambitieux projet de construction, avant la fin du siècle, du pont le plus long du monde traversant sur 50 kilomètres le Rio De La Plata entre Buenos Aires (Argentine) et Colonia (Uruguay). Le projet qui nécessitera une nouvelle liaison autoroutière (deux fois deux voies) mettra Montevideo à seulement 350 km de Buenos Aires au lieu de 680 actuellement. À long terme on envisage de tracer un axe auto-routier entre Santiago du Chili, Buenos-Aires, Montevideo, Porto Alegre et Sao Paulo, la liaison de l'océan Pacifique à l'Atlantique. Le financement, estimé à environ un milliard de dollars, serait réalisé uniquement avec des fonds privés et l'étude de faisabilité sera financée par la Banque Mondiale.



Un dément tue 4 femmes

Un Israélien de 25 ans est entré hier dans un centre psychiatrique de Jérusalem et a ouvert le feu avec son pistolet mitrailleur Uzi et son revolver, tuant quatre femmes et en blessant deux autres. Il est ensuite sorti, puis a tenté sans succès de voler une voiture. Il est monté alors sur le toit d'un immeuble et a ouvert le feu à plusieurs reprises en direction des forces de police qui ont encerclé l'immeuble pendant une heure et l'ont blessé mortellement à la poitrine. Il s'agit d'un vigile qui venait de se voir refuser le permis de conduire poids-lourd. Il souffrait depuis longtemps de problèmes mentaux.

Escobar vise les Américains

BOGOTA (AP, Reuter, AFP) — Le baron colombien de la drogue, Pablo Escobar, qui s'était évadé le 22 juillet de sa «prison dorée», a fait savoir dans un entretien publié hier que des ressortissants américains pourraient être enlevés si leur gouvernement ne respectait pas les lois colombiennes anti-extradition.

«Les États-Unis s'exposeraient à l'enlèvement de leurs ressortissants qui seraient échangés contre ceux que les Américains auront eux-mêmes enlevés», précise l'homme le plus recherché au monde dans une interview au journal de Bogota «El Nuevo Siglo».

En juin, la Cour suprême des États-Unis avait autorisé les agents fédéraux opérant à l'étranger à interpellier les individus poursuivis par la justice améri-

caine. Escobar est recherché par les États-Unis pour des chefs d'accusation allant du meurtre au trafic de drogue.

Dans la même entrevue, Escobar exige pour se rendre que le gouvernement colombien lui fournisse des garanties absolues de ne pas être transféré ailleurs sous aucun prétexte mais se dit prêt à occuper une prison moins luxueuse que celle dont il s'est enfui le 22 juillet dernier.

Le quotidien de Bogota qui avait soumis des questions par

écrit, dit garantir l'authenticité de l'interview grâce à un enregistrement de la voix d'Escobar, qui était joint, sa signature et une empreinte digitale.

À la question de savoir pourquoi il n'accepte pas l'offre que lui a faite le gouvernement colombien de se rendre sans condition, Pablo Escobar qu'il ne peut s'exposer ainsi «au risque d'être assassiné».

Par ailleurs, le ministère bolivien de l'Intérieur a démenti hier les rumeurs émanant du Pérou faisant état de la présence dans le pays du narcotraffiquant colombien en fuite, Pablo Escobar, assurant «qu'en aucun moment les services de police et de renseignements n'avaient détecté sa présence».

RÉSULTATS
Tirage du 92-09-08

2	3	6	12	15
21	25	27	29	34
35	37	41	42	55
57	58	59	60	65

Prochain tirage: 92-09-09
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CONVERSATION ANGLAISE

LPS 681-6375

• Individuel
• Groupe (4 à 8 élèves)
• Cours à domicile avec cassettes VIDEO

Session de jour et de soir

PALANS EXTRA-ROBUSTES
2000 livres
12,50 \$
65 PIEDS DE CORDE NYLON

PROMOTION CARTOUCHES "BOILI" CALIBRE 12, 1 1/2 once 2-4-5-6-7-9
SPÉCIAL 3,99 \$
BOÎTE DE 20
FABRIQUÉES AU CANADA

CARTOUCHES "BOILI" cal. 12-1 1/4 oz B.B. 2-4-5-6-7-9
Boîte de 20
Long culot cuivré
SPÉCIAL 6,95 \$

TOUT POUR LA CHASSE
MAINTENANT OUVERT LE MERCREDI SOIR AUSSI!

LATULIPPE
«Une COCHE au-dessus!»

CANARD NOIR APPÂT FLAMBEAU
Fabriqué aux États-Unis
Quille à remplir d'eau
PRIX SPÉCIAL: 4,49 \$/ 3,95 \$ chacun à la douzaine

PROMOTION Remington.
870-Express 3'' REM. CHOKE-VENTILÉ CALIBRE 12''
AVEC L'ACHAT DE CE FUSIL:
• 1 boîte de Winchester X-Port
• Valeur de **5,99 \$**
• Étui, valeur de **19,95 \$**
PRIX SPÉCIAL: 264 \$

CARTOUCHES WINCHESTER XX DOUBLE X 3'' MAG. 1 1/2 OZ
Boîte de 25
Extra-longue distance
1re qualité plomb cuivré
SPÉCIAL 15,99 \$ BOÎTE

WINCHESTER "SUPREME" TOUT CALIBRE 18,95 \$ à 25,95 \$

Remington "EXTENDED RANGE" TOUT CALIBRE 18,75 \$ à 26,95 \$

NOUVEAU MUNITIONS Hornady DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

BALLES CALIBRE 22
Remington Tunder Bolt 1,50 \$ boîte de 50
Winchester Wildcat 12,95 \$ boîte de 500
Federal American Eagle

PARKAS DE CHASSE
Thermo King
Big Bill
Browning
Remington
Woolrich
59,95 \$ à 450 \$

PANTALONS 31,95 \$ à 224,95 \$

ENSEMBLES DE CHASSE
rouges à carreaux noirs
BLOUSES tissu de laine
59,95 \$ à 249,95 \$
PANTALONS FUSEAUX
41,95 \$ à 84,95 \$
CHEMISES DE CHASSEURS
42,95 \$ à 51,95 \$

MOD. SB1 **Harrington & Richardson**
FUSIL 1 COUP cal. 12 - 40 - 410 95 \$

ENSEMBLE CXP3-CLIP Savage
Cal. 270 - 30.06 avec télescope Bushnell 3x9x32 et courroie
524 \$

VÊTEMENTS DE CHASSE "CAMO" GRAND CHOIX À PARTIR DE 46,95 \$

HABIT DE PLUIE "CAMO" 46,95 \$

GRAND CHOIX DE CASQUETTES DE CHASSE 4,50 \$ à 41,50 \$

BAS DE LAINE CHALEUR CONFORT 2,25 \$ à 14,95 \$

CHEMISES CHAMOIS 45,95 \$ à 51,95 \$
CHOIX DE COULEURS

ÉTUI RIGIDE DOSKOCIL
Mod. 10480 simple couleur: noir
27,95 \$

BOTTES DE CHASSE PRAIRIE DE ACTON
Caoutchouc avec feutre amovible
SPÉCIAL 59,95 \$

BROWNING BOTTES DE CHASSE 3 MODÈLES 185,95 \$ à 224,95 \$

JUMELLES DE CHASSE BUSHNELL COMPACTES DE CAMOUFLAGE
Mod. # 13-8211 - 8x21
COUR. 74,95 \$ **SPÉCIAL 59 \$**

ARMES À FEU: VENTE - ACHAT - ÉCHANGE
637, rue St-Vallier Ouest, Québec - Tél.: 529-0024

PERMIS DE CHASSE

Travail-Sport Latulippe Surplus

ÉDITORIAL

Tribalisme, racisme et démocratie

Tribalisme, racisme et démocratie constituent un fort mauvais ménage à trois. Deux des conjoints devraient disparaître du décor pour laisser chance au troisième, le seul qui mérite respect, de s'épanouir.

L'Afrique du Sud vient de donner cette semaine un autre bel exemple d'une situation pourrie dont les acteurs entretiennent eux-mêmes la turpitude sans réaliser qu'il n'y aura que des vaincus à la fin de l'exercice. 7000 personnes y ont été assassinées depuis deux ans, selon Amnesty internationale, et chaque journée ajoute ses victimes supplémentaires.

Pourfois, comme lundi, à la frontière de l'État fantôme du Ciskei, une manifestation pacifique mais hautement provocatrice face à des militaires que l'on savait prêts à tirer à la première occasion, a tourné au massacre. 24 morts et 196 blessés, en tout. Mais le plus souvent, comme hier, quatre jeunes tombent sous les balles de mitrailleurs anonymes. La presse internationale ne fait plus grand cas de ces incidents devenus routiniers.

Les observateurs s'interrogent sur la sagesse des dirigeants du Congrès national africain qui ont en quelque sorte envoyé à la boucherie 60 000 de ses militants. Le prétexte de la manifestation, tout valable soit-il, ne doit pas obnubiliser le fait que sa conclusion était prévisible. Le potentat local du Ciskei, le général Oupa Gqozo, un adversaire déclaré de l'ANC, ne fait pas de quartier.

Le régime des bantoustans, ou *homelands* réservés aux Noirs, n'a aucune raison d'être, sinon le maintien du pouvoir blanc en Afrique du Sud. Quatre de ces dix mini-États jouissent d'un statut d'indépendance reconnu uniquement par le gouvernement de Pretoria.

Ces bantoustans exposent à la vue du monde entier le stade ultime de dégénérescence de la notion de gouvernement autonome, fondée uniquement sur l'ethnie.

Cette idée de pouvoir tribal autonome sert seulement les forces racistes. Elles trouvent ainsi facilement des politiciens minoritaires disponibles pour toutes les manipulations en échange de menus services comme une petite dictature personnelle sur un coin de terre.

Le processus de paix amorcé par le président F. W. de Klerk connaît de sérieux ratés. À l'heure de passer aux choses sérieuses, le gouvernement du Parti nationaliste, dominé par les forces conservatrices Boers, refuse de franchir le Rubicon et de partager le pouvoir.

Les Sud-Africains blancs et quelques-uns de leurs alliés autochtones tentent en ce moment de transformer le pays en une fédération. Ironie du sort ou stratégie diabolique, qui sait, la manifestation de lundi coïncidait avec la tenue d'une conférence sur le fédéralisme.

Manoeuvre délicate s'il en est, que ce redécoupage national, par suite de l'énorme brassage de population qu'a provoqué l'apartheid. À qui appartient tel territoire ? La crise yougoslave aura l'allure d'une fête foraine, si jamais les Blancs tentent de définir des frontières en Afrique du Sud.

La solution d'un gouvernement intérimaire multipartite et multiracial s'impose, pour préparer des élections au suffrage universel. La minorité blanche doit comprendre que la démocratie demande plus que la fin des lois racistes. Elle exige le respect de la liberté et de ses conditions d'exercice.

RAYMOND GIROUX

Bloc-notes

Premier bilan

Le président de la CTCUQ, M. Claude Larose, va-t-il gagner son pari de relancer le transport en commun ?

Sa décision d'offrir un service rapide et fiable, là où la demande est forte et le potentiel de clientèle élevé, semble donner les résultats qu'on en attendait.

Les parcours rapides sur les grands axes routiers seraient déjà plus acheminés aux heures de pointe. À la fin du mois, on pourra chiffrer cet accroissement de clientèle. La CTCUQ prévoyait qu'il faudrait plusieurs mois avant de sentir les effets de la relance qui devait lui gagner 6000 automobilistes (travailleurs et étudiants) en 1993.

Ce virage majeur du transport en commun visait à enrayer son déclin, qui paraissait irréversible. À moyen terme, il serait devenu impossible de justifier les fonds investis (89 millions \$ en 1992) dans un service public que le public boudait. Son existence même devenait problématique.

Le plan apportait aussi une réponse aux problèmes des municipalités centrales, Québec, Sillery et Sainte-Foy où l'on se plaignait du fort volume de la circulation de transit et de l'accroissement incessant du stationnement-ventouse. On voyait enfin diminuer le « smog » au-dessus de Québec !

Bref, l'autobus qui desservait une clientèle captive de gagne-petits, d'étudiants sans le sou et de gens âgés s'est « gentrifié » pour survivre, s'attachant à plaire à une clientèle d'automobilistes de la ville et de la proche banlieue.

L'ennui de cette relance, que les plaintes laissent entrevoir, c'est que des usagers captifs du transport en commun ont été abandonnés dans le tournant. Ils vivent exactement ce que le plan annonçait : moins ou pas de service dans les quartiers éloignés à faible clientèle et moins d'arrêts et de détours afin de séduire les automobilistes habitués à voyager rapidement.

C'est le côté sombre de la relance : on aura donné plus de services à des gens qui bénéficient déjà d'autres options pour en laisser tomber d'autres, plus démunis. La CTCUQ ne pouvait faire autrement, plaide M. Larose, puisqu'elle ne pouvait augmenter son budget qui dépend maintenant des taxes levées par les municipalités.

Espérons que la CTCUQ et les villes feront les ajustements appropriés.

MARIE CAQUETTE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

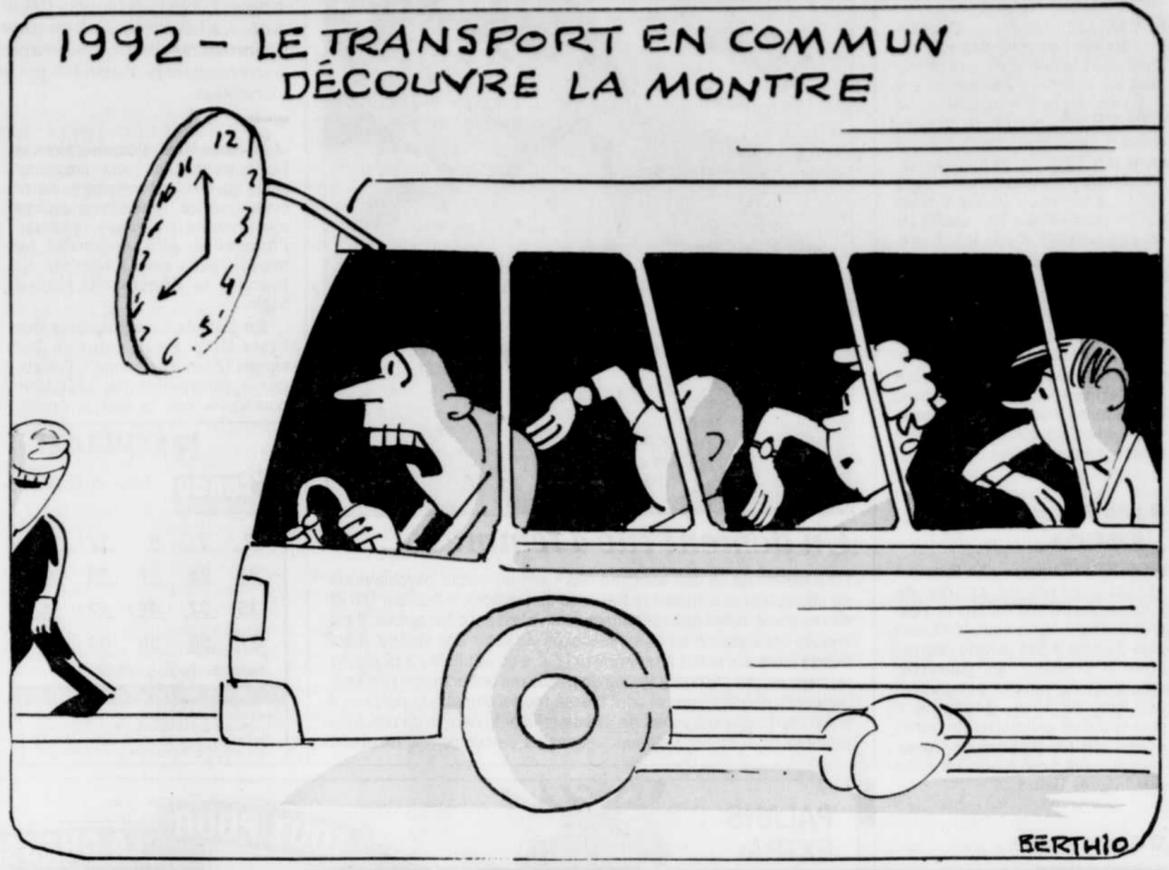
ROBERT NORMAND

Directeur de l'information

ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET



Votre Opinion

Faux bonds

Que l'État ait cru devoir s'immiscer dans les affaires d'Expo-Québec pour régler le saut à l'élastique, il n'y a pas de quoi bondir. La nature gouvernementale a horreur du vide, en particulier de celui que ne manquerait pas de provoquer, dans les finances publiques, un de ces irresponsables *saltigrades* qui se serait avisé de faire le grand saut.

On s'étonne toutefois qu'il ait choisi d'intervenir via la CSST. Ses administrés tomberaient-ils sous le coup de dispositions spéciales de la loi de l'attraction terrestre, pour qu'on songe à leur interdire la pratique d'un sport qu'on encourage par ailleurs chez Monsieur Tout-le-Monde ?

La vérité est toute autre. Des années de finances vertigineuses et de déficits abyssaux auront réussi à provoquer chez nos témoins du vol plané (pour ne pas dire planifié) cette ultime et profonde réflexion : pourquoi interdire ce qui peut être taxé ?

Les cordons de sa bourse n'ayant pas, comme l'élastique, la propriété d'être extensibles, le grand *consignataire* du Trésor national n'a pu manquer de voir dans le bungee rien d'autre qu'un colossal vide-poches. Ne dit-on pas qu'il faut saigner l'hévéa pour en tirer le latex ? On pourra m'accuser de sauter vite aux conclusions, reste que l'homme caoutchouc a la réputation de savoir drôlement saisir une balle au bond.

André Giroux
Québec

Ça fonctionne !

Étant un résident de la municipalité de Beaumont et possédant une propriété à proximité du fleuve depuis environ 30 ans, je n'ai jamais pu m'y baigner, car la pollution était telle qu'il m'était impossible d'apercevoir le bout de mes orteils au-delà de six pouces de profondeur.

Suite à la publicité relative à la construction de stations d'épuration des eaux, j'ai voulu faire le test et me suis aventuré avec scepticisme dans les eaux du fleuve. Je suis resté estomaqué de constater qu'il m'était possible de voir mes pieds à plus de quatre pieds de profondeur !

J'ai pris à témoin un copain (policier de Sillery) qui n'y croyait pas et qui a dû se rendre à l'évidence lui aussi : les nouvelles usines d'épuration sont efficaces !

Louis Bigué
Beaumont

Du travail, S.V.P. !

Je ne dirai pas que je suis tanné d'entendre parler de constitution ! Tout le monde semble l'avoir déjà dit. Moi je fais partie de la classe des « jeunes chômeurs », j'ai 30 ans. J'ai suivi maints cours de formation pour me retrouver toujours sur le chômage.

Aujourd'hui je suis l'homme à la maison avec mes deux jeunes enfants pendant que la mère travaille. Je continue à me chercher de l'emploi à 7 \$ ou 8 \$ l'heure, même si j'ai pourtant étudié dans un domaine à la pointe technologique (l'informatique). Prochainement je vais me « spécialiser » encore, je vais retourner aux études.

Ce matin, j'ai lu mon SOLEIL comme d'habitude. Ah ! Tiens ! on va avoir un référendum canadien. Pour dire oui ou non à quoi ! Non ! Vous ne pouvez plus continuer à dépenser des millions en négociations. Oui ! Je sais que mon chômage est versé par l'État fédéral. Oui ! Je veux avoir la chance de m'affirmer dans un travail valorisant. Non ! C'est vraiment pas la nouvelle constitution qui me donnera du travail.

Jean Lavoie
Charlesbourg

Remettez le tableau

Hé ! Les gars, c'est quoi que vous avez fait là ?

Pourquoi avez-vous volé un tableau (4' x 8') dont vous ne pourriez tirer aucun profit ?

Ce tableau peint bénévolement pour le Symposium de l'Îlot Fleurie a été ma contribution pour l'embellissement de votre quartier.

J'aimerais beaucoup que vous me le rendiez, car dans ce tableau je rendais hommage à un ami écrivain, Gilles Leclerc, qui lui aussi a combattu pour dénoncer l'injustice.

Nous sommes tous de la même famille, des frères, avec des peines et nos joies.

Je vous respecte qui que vous soyez et je vous demande de faire de même.

Créer un oeuvre d'art ne peut qu'améliorer cette société.

Je fais appel à ce qui est toujours vivant dans notre cœur et je vous en remercie à l'avance.

Lorraine Bellerose
Québec

Sondage des Postes

La veille de l'annonce faite dernièrement par la Cour suprême du Canada faisant état de son refus d'entendre l'appel émanant des communautés rurales qui demandaient la réouverture de leurs bureaux de poste, la Société canadienne des postes rendait public un nouveau sondage de la clientèle, juste à temps !

Étant donné que ces sondages (réalisés environ tous les deux ans) constituent le seul moyen dont disposent Postes Canada et le ministre responsable, M. Harvie André, pour défendre leur programme contesté de fermeture/privatisation, cela vaut la peine de les scruter à la loupe.

La Société canadienne des postes refuse de dévoiler le nom des 27 communautés où elle a procédé au sondage devant les commerces ayant un comptoir postal au détail. Il est donc im-

possible de vérifier et de découvrir des faits, comme cela s'est fait en 1990.

Ce que l'on ne voit pas dans les résultats du sondage de Postes Canada, c'est que la grande majorité des Canadiens ruraux était satisfaite à 100 % des bureaux de poste qui leur donnaient un excellent service depuis des dizaines d'années, avant d'être fermés par la société d'État.

Le sondage ne comprend pas de question concernant les centaines de milliers d'heures coupées dans des bureaux de poste à travers le pays en 1990 et de nouveau en 1991. Malgré les promesses faites par la société à l'effet que ces coupures n'affecteraient pas le service à la clientèle, il faut se rendre à l'évidence.

Avant les coupures, le courrier était trié et disponible au public dès 8h30 ou 9h du matin. Maintenant, ce courrier n'est trié que lorsque le maître de poste a le temps de le faire, entre les tâches reliées au service à la clientèle. La plupart des communautés ont perdu le service du samedi et du midi, des périodes très achalandées, très profitables.

Le pays souffre de chômage grave, mais le sondage ne pose aucune question concernant la perte depuis 1986 de 3000 emplois (dont 83 % détenus par des femmes) à l'économie canadienne rurale.

Le pays est en crise nationale, mais le sondage ne mentionne pas la perte du rôle unifiant joué par les bureaux de poste, présence fédérale tangible représentée par le drapeau canadien en vue à travers le pays.

Cynthia Patterson
coordinatrice nationale
Dignité rurale du Canada
Barachois de Malbaie

Un fin stratège

Pour livrer une bataille, il faut recruter des troupes, les armer, assurer les approvisionnements. Mais pour la gagner, il faut aussi un plan, une stratégie, c'est-à-dire agir, profiter du « timing » et jouer de la surprise.

À ce sujet, le général de Gaulle raconte dans ses mémoires que la bataille des plaines d'Abraham est souvent citée en exemple. En effet, c'est l'initiative, la décision d'agir au bon moment dans la surprise qui scella dès l'aube l'issue du combat. Wolfe disposait de l'effet de surprise, Montcalm mourut de stupefaction.

Notre premier ministre est un fin stratège : en rétrospective, les événements des deux derniers mois sont les rouages d'une mécanique bien huilée. À chaque coup, nos experts n'ont analysé que la partie sans voir le tout.

Report de la date d'échéance du 24 juin au 7 juillet, entente imprévue et unanime des premiers ministres, retour négocié à la table, congrès des libéraux,

respect de la date de tombée du 26 octobre, accélération et vitesse révèlent un plan d'ensemble cohérent.

La stratégie active du Parti libéral contraste avec l'attitude réactive et passive du Parti québécois d'hier et d'aujourd'hui.

Pendant que le premier ministre Bourassa s'envole vers sa victoire en gardant son calme, le général Parizeau crie « au Wolfe » mais en vain.

Guy Mercier
Québec

Quelle démocratie ?

Pourquoi tant parler de constitution ? Sûrement que c'est payant cette guérilla d'intellectuels.

Pourquoi attache-t-on tant d'importance à une fleur de lys ou à une feuille d'érable ?

Les politiciens sont allés trop loin en endettant le peuple pour poser une fleur de lys ou une feuille d'érable sur les sociétés d'État dont aujourd'hui les gouvernements en place se débarrassent à rabais pour conserver une bonne cote de crédit sur les marchés financiers internationaux.

Est-ce le prix à payer pour avoir une supposée fierté ? Ça frise le ridicule.

À l'aube du XXI^e siècle, les télécommunications et la globalisation des échanges commerciaux seront en vedette. Les habitudes de vie des hommes changeront. Les hommes seront de plus en plus mobiles pour gagner leur vie. Alors ils perdront ce sens d'attachement à leur pays, comme il y a 100 ans, alors qu'ils se sont déplacés des milieux ruraux vers les milieux urbains pour gagner leur vie. C'est une question d'évolution et d'adaptation à ce nouvel ordre mondial.

Aujourd'hui il se dépense 340 milliards \$ dans l'industrie touristique, alors qu'il y a 30 ans peu de gens voyageaient.

Présentement ce qui m'écoeure c'est de voir toute cette notion banale du parfait Québécois et du parfait Canadien. On a bâti des stéréotypes.

Je me fous d'être nationaliste souverainiste ou fédéraliste. L'essentiel, c'est de se respecter, qu'importe la couleur de la peau et la langue.

La seule belle lueur d'espoir à l'horizon, c'est que le peuple commence à en avoir assez de cet opium et, tant mieux ! la démocratie va changer.

Aux jeunes, voyagez et apprenez plusieurs langues, c'est le plus bel investissement que vous ferez pour conquérir le monde et pour vous assurer un bel avenir. Ne vous laissez pas trop nationaliser, ça rend xénophobe.

Pierre Dignard
Québec

LES IDÉES DU JOUR

Parizeau devrait renoncer à présider le comité du NON

par Guy LAFOREST

M. Guy Laforest est professeur de sciences politiques à l'université Laval.

Depuis l'échec de l'accord du lac Meech en juin 1990, M. Bernard Landry, le vice-président du Parti québécois, a répété à maintes reprises qu'en temps et lieu les membres de sa formation politique sauraient placer les intérêts de la patrie avant ceux du parti.

Cette promesse reprenait l'esprit du discours prononcé par M. Jacques Parizeau au lendemain de la mort de Meech, quand le chef du PQ s'adressa noblement et solennellement à son premier ministre, M. Robert Bourassa.

Aux toutes premières heures de la campagne référendaire de 1992, je voudrais préciser comment pourraient se traduire, dans les faits, les belles intentions de M. Landry. Cet exercice est loin d'être exclusivement académique. Car la fortune du camp du NON pourrait bien dépendre dans une large mesure des premiers signaux envoyés par le Parti québécois.

Je commencerai par quelques remarques sur la conjoncture préférendaire.

Placer les intérêts de la patrie avant ceux du parti

C'est au Québec que l'opposition à l'entente constitutionnelle conclue entre le 22 et le 28 août à Ottawa et à Charlottetown sera la plus forte. Beaucoup de gens, et je suis du nombre, ont l'impression d'avoir été bernés par MM. Bourassa et Rémillard, qui ont défini pendant deux ans les balises à l'intérieur desquelles le Québec pourrait accepter le renouvellement du fédéralisme canadien,

avant de jeter tout cela du revers de la main lors des négociations constitutionnelles tenues à Ottawa et à Charlottetown.

Au fur et à mesure où les textes deviendront disponibles, on saisira mieux l'ampleur des reculs effectués par le gouvernement du Québec sur les questions du Sénat et du partage des pouvoirs, sur le volet autochtone et la place d'une société nationale distincte au Québec dans la symbolique fédérale canadienne.

On notera, à titre d'exemple, que si M. Bourassa avait bel et bien obtenu, comme il le prétend, que le Québec soit reconnu comme nation au sein de la fédération canadienne, les documents d'Ottawa et de Charlottetown ne seraient pas truffés d'une multitude de références aux valeurs, caractéristiques, objectifs, normes et standards nationaux du Canada.

Par ailleurs, ceux qui sont fatigués et qui veulent acheter la paix constitutionnelle pour mille ans écarquilleront les yeux en apprenant tout ce qui reste à préciser et à négocier sur les questions relatives aux autochtones, en prenant connaissance du nombre très impressionnant de domaines où les gouvernements se sont engagés à négocier des accords politiques et des ententes administratives. Si cette entente est acceptée, les négociations constitutionnelles permanentes deviendront sans contexte la caractéristique fondamentale du Canada et du Québec.

Le débat référendaire doit porter sur l'entente d'Ottawa-Charlottetown. Les deux prochains mois serviront à l'analyser sous tous ses angles. Pour que le débat ne soit pas détourné, il faut d'abord clarifier le sens d'un NON à la question que soumettront aux ci-



Voici quelques personnalités qui, selon M. Guy Laforest, pourraient présider le comité du NON : M. Michel Bélanger, M. Jean Campeau (tous deux de la commission qui a porté leur nom) et M. Jean Allaire (auteur du rapport du même nom).

toyens Robert Bourassa et Brian Mulroney.

Dans son rapport, la Commission Bélanger-Campeau avait reconnu la légitimité de deux options permettant au Québec de se réaliser en tant que société nationale distincte, dans l'Amérique du 21e siècle : le fédéralisme profondément remanié, capable de reconnaître les aspirations et les visions nationales de la société québécoise et la souveraineté.

Le sens du NON, ce devrait être celui de la légitimité de ces deux voies. Le fédéralisme qui est inacceptable, c'est celui qui fait fi de la dimension nationale de la question québécoise, et qui refuse

de comprendre que le Québec a besoin de pouvoirs particuliers, compte tenu de sa situation en Amérique. De ce point de vue, M. Jean Allaire et à sa suite une foule de membres du Parti libéral du Québec considèrent largement insuffisant le récent accord constitutionnel.

Il faut savoir gré à Jacques Parizeau d'avoir dit explicitement qu'un NON à l'entente ne signifierait pas un OUI à la souveraineté. Mais pour que la patrie passe vraiment avant le parti, pour convaincre les libéraux nationalistes et les indécis qui seront la cible privilégiée du martèlement publicitaire que l'on devine à l'horizon, il faudra aller plus loin que cela.

Le Parti québécois devrait accepter que l'on retrouve à la tête du comité du NON une ou deux personnes capables de représenter le consensus bipartisan et idéologique de la Commission Bé-

Bélanger-Campeau avait reconnu la légitimité de deux options

langer-Campeau. MM. Michel Bélanger et Jean Campeau, s'ils pouvaient être réunis, feraient un beau tandem.

D'autres personnalités sont dis-

ponibles, parmi le groupe des non-alignés. On pourrait aussi songer sérieusement à quelqu'un comme Jean Allaire. D'une sincérité et d'une intégrité irréprochables, cet homme-là a fait une belle démonstration de sa force en résistant au rouleau compresseur mis en branle par Robert Bourassa-

Parizeau ferait d'une pierre deux coups

sa à l'occasion du congrès libéral de Québec. En campagne référendaire, il sera redoutable si on lui en donne les moyens.

Nombreux sont les jeunes libéraux qui attendent de voir le sort réservé à Jean Allaire avant de décider à se lancer dans la bataille qui s'annonce.

Brian Mulroney aurait pu éviter le pourrissement de la crise politique au Canada s'il avait démissionné il y a un an. Il ne l'a pas fait. Robert Bourassa aurait pu susciter un large consensus en soumettant à la population québécoise une question portant sur la création de deux États souverains et associés dans une union économique. Il n'a pas osé. L'un et l'autre, en définitive, ont choisi de mettre leur carrière personnelle et les intérêts de leur parti avant ceux de la patrie.

En renonçant à prendre la tête du comité du NON, Jacques Parizeau ferait d'une pierre deux coups : il remonterait immédiatement d'un cran dans la confiance de l'électorat et ouvrirait la porte au plus large des fronts communs dans le camp de l'opposition à l'entente.

Un tel signal serait fort et non équivoque. La chose publique d'abord, les intérêts partisans ensuite. Quand les généraux font preuve de vertu, quand ils montrent aux troupes le chemin du dépassement, celles-ci partent confiantes et rassérénées au combat. À vous de jouer, M. Parizeau.

Prenez des nouvelles de votre monde . . .

des nouvelles complètes et variées

avec Jean Martin



CE SOIR

18h

de Blanc-Sablon à Lac-Mégantic

RENDEZ-VOUS CE SOIR 18h Jean Martin

SRC
TÉLÉVISION
Québec

SIMON CHANG

DÉFILÉ DE MODE

Collection Automne 92
VENDREDI
11 SEPTEMBRE

12 h 30
à la boutique Simon Chang
2e étage, chez Laliberté

Venez rencontrer le célèbre couturier Simon Chang lors de la présentation de sa collection Automne 92 et courez la chance de gagner l'un de ces prix de présence :

2 TIRAGES DE :
125 \$
EN CERTIFICATS-CADEAUX
LALIBERTÉ

3 TIRAGES DE :
125 \$
EN REPAS-CADEAUX

Règlements disponibles en magasin

Également au 2e étage, au rayon de la lingerie fine, madame Sherley Fréchette de la MAISON CHANTELLE sera sur place jeudi, vendredi et samedi pour présenter sa soyeuse collection et pour vous offrir une chance de gagner un prix.

Détails du concours en magasin

Une collaboration de **MUSIQUE RICHARD**
GENERAL INC.



Arur



TRIMFIT

SIMON CHANG



FLORENTINE

Leandra

SNAPPY

Joseph Reibhoff



CONCOURS 125^e ANNIVERSAIRE LALIBERTÉ

DU 26 AOÛT AU 28 SEPTEMBRE 92
ÉCOUTEZ CHRC ET ANDRÉ ARTHUR
POURRAIT VOUS FAIRE

GAGNER
5,000 \$

EN CERTIFICAT-CADEAU CHEZ
AMEUBLEMENTS TANGUAY

ET
LE REMBOURSEMENT
DE TOUTS VOS ACHATS EFFECTUÉS CHEZ LALIBERTÉ
ENTRE LE 19 AOÛT 92 ET LE 26 SEPTEMBRE 92
GRAND TIRAGE LE 28 SEPTEMBRE 92

PLUS
125 \$

EN CERTIFICATS-CADEAUX LALIBERTÉ
TIRAGE À TOUS LES JOURS
DU LUNDI AU VENDREDI, AVEC ANDRÉ ARTHUR VERS 8 h 10



AMEUBLEMENTS
TANGUAY



laliberté

MAIL CENTRE-VILLE 525-4841

Tous les jours, CHRC diffusera des capsules d'information sur LALIBERTÉ entre 9 h AM et 18 h PM. LALIBERTÉ publiera dans LE SOLEIL, tous les mercredis, un coupon que les participants devront remplir et faire parvenir à CHRC ou au magasin LALIBERTÉ. Des coupons de participation seront également disponibles chez LALIBERTÉ. Tous les matins de la semaine, du lundi au vendredi, André Arthur pigera un coupon chanceux vers 8 h 10 et téléphonera en direct, au détenteur de ce coupon.

Soyez prêts à répondre à la question qu'André Arthur vous posera. Une bonne réponse et vous vous méritez 125 \$ de certificats-cadeaux Laliberté et votre nom sera automatiquement placé dans le baril pour le tirage du GRAND PRIX de 5000 \$ en certificat-cadeau offerts par AMEUBLEMENTS TANGUAY ainsi que le remboursement de tous vos achats effectués chez LALIBERTÉ entre le 19 août 92 et le 26 septembre 92, sur présentation de factures. Détails du concours en magasin.

QUESTION DE LA SEMAINE : NOMMEZ 2 SERVICES GRATUITS CHEZ LALIBERTÉ ?

CONCOURS 125^e ANNIVERSAIRE LALIBERTÉ
COUPON DE PARTICIPATION

Date: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Tél: _____ Code postal: _____

À découper et faire parvenir à : CHRC, C.P. 8080, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S5, ou déposez-le chez Laliberté au Mall Centre-Ville.

LE SERVICE DE VESTIAIRE EST GRATUIT
ET LE STATIONNEMENT EST GRATUIT (AVEC PREUVE D'ACHAT)
POUR 2 HEURES.